

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2082 - VENDREDI 8 AOÛT 2014

RETOMBÉES DU SOMMET USA-AFRIQUE

Les entreprises américaines promettent d'investir en Afrique

La promesse a été faite lors du forum des affaires co-organisé par Bloomberg Philanthropies et le ministère américain du Commerce tenu en marge du sommet États-Unis-Afrique. L'investissement promis se chiffre à plus de 14 milliards de dollars et vise à établir des partenariats plus étroits, éliminer les obstacles et tirer partie de l'énorme potentiel inexploité de l'Afrique. À cet effet, le président Barak Obama a annoncé que son pays allait tripler son objectif initial en ce qui concerne l'énergie. C'est celui d'apporter l'électricité à vingt millions de foyers africains qui en sont actuellement dépourvus.

Pour la Banque africaine de développement, les investissements dans le secteur privé et les infrastructures sont deux questions majeures à promouvoir. Une fois mis ensemble, pense-t-on, ils mèneront inévitablement à la transformation économique du continent.

Page 17



La photo de famille des chefs d'État participant au premier sommet États-Unis-Afrique



Les présidents Paul Kagame et Joseph Kabila

COOPÉRATION

La RDC et le Rwanda préoccupés par la délimitation de leur frontière commune

À l'issue de la deuxième session de leur commission mixte tenue le 6 août à Goma, les deux pays ont levé l'option d'identifier les dix-sept autres bornes (de six à vingt-deux) de leur frontière commune. La RDC et le Rwanda ont, en effet, décidé de mener ce travail d'identification et de reconnaissance des bornes du 25 au 30 août à partir du chef-lieu du Nord-Kivu. Dans ce travail, note-t-on, cette commission mixte se basera sur la carte géographique coloniale de 1911. Ce travail permettra de mettre fin aux différends qui naissent souvent de la difficulté de délimitation des territoires respectifs aux deux pays. La décision prise par les deux pays de délimiter leur frontière commune fait suite à une réunion préliminaire tenue en 2009 au cours de laquelle cinq bornes sur les vingt-deux initiales avaient été identifiées. Les deux pays partagent une frontière lacustre et terrestre longue de plus de deux cents kilomètres. Page 16

RENTÉE SCOLAIRE 2014-2015

Le gouvernement augmente le budget de l'EPSP

Intervenant dernièrement à une rencontre d'échanges entre les responsables du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) et l'intersyndicale des syndicats des enseignants, la vice-ministre du Budget a confirmé les majorations faites dans le budget de l'EPSP

pour améliorer les conditions de vie des enseignants du primaire et du secondaire. Évalué à 32 milliards de FC en 2013, le budget du secteur de l'EPSP a été majoré de 2 milliards de FC en juillet 2014 et sera augmenté de 5 milliards de FC en octobre 2014. Un accroissement de 7 milliards de FC cen-

sée porter, à terme, le budget de l'EPSP à 39 milliards de FC. Cependant, plusieurs revendications des enseignants contenues dans leur cahier des charges continuent de souffrir dans leur exécution à l'image de la problématique de la mise en retraite des enseignants de l'EPSP. Page 18

DROITS DE L'HOMME

La VSV inquiète de la détention d'Honoré Kapuku par les services de sécurité

La Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV) s'est dite très préoccupée et indignée par la détention illégale d'un membre de son staff, Honoré Kapuku Mushila, et ses codétenus à l'Agence nationale des renseignements (ANR) à Kinshasa. La VSV stigmatise les violations systématiques des droits reconnus à toute personne en détention par les responsables de l'ANR. Dans son plaidoyer, elle a relevé que les personnes généralement mises en cause par cette structure étatique ne sont souvent pas présentées dans un délai raisonnable devant une juridiction compétente. Aussi cette association réitère-t-elle aux autorités compétentes sa demande de libération immédiate et sans condition de son membre Honoré Kapuku Mushila et de ses codétenus à défaut de leur présentation sans délai devant une juridiction compétente en cas de griefs avérés à leur charge. Page 16

FOOTBALL

Werder Brême de Lukimya et Makiadi explosent Chelsea en amical

Page 19

ÉDITORIAL

Défi

Parmi les défis qui nous sont lancés figure en bonne place celui qui consiste à faire du Congo la plaque tournante de l'investissement étranger en Afrique centrale. Comme l'a, en effet, démontré le Sommet États-Unis/Afrique qui vient de s'achever à Washington, le regard des décideurs politiques et économiques de ce que l'on appelait, il n'y a pas si longtemps, « le nouveau monde » se focalise lentement mais sûrement sur notre continent. Et l'on peut être certain qu'il en résultera très rapidement un afflux de capitaux et de compétences qui accélèrera fortement la marche de celui-ci vers le développement durable.

Notre pays ayant su régler ses problèmes intérieurs, sans l'aide de personne, et étant redevenu du même coup un interlocuteur fiable tant pour les gouvernements que pour les investisseurs étrangers, il lui reste à prouver de façon concrète qu'il est bien une terre d'accueil à partir de laquelle tout est désormais possible. Or, s'il est vrai que la modernisation de ses grandes infrastructures – routes, ports, aéroports, lignes électriques et autres – a été menée tambour battant dans les dernières années, il l'est tout autant que bien des progrès restent à accomplir dans différents domaines si l'on veut le rendre incontournable.

Le monde de la politique et des affaires ne se nourrissant ni de rêves ni d'illusions, nous devons faire en sorte que le Congo devienne tout naturellement le pays à partir duquel l'on peut développer ses activités dans les meilleures conditions. Ceci suppose que soient réunies de nombreuses conditions : des procédures d'accès simples et rapides, un environnement juridique et financier adapté à la vie économique moderne, des moyens de transport réguliers et rapides vers les pays proches, des organes d'information et de communication électronique fiables, une infrastructure hôtelière garantissant sécurité et confort à ceux qui l'utilisent, l'aménagement de circuits touristiques séduisants, la multiplication de lieux permettant de découvrir l'infinie diversité du monde artistique etc., etc.

Le Congo ayant relevé des défis bien plus difficiles que ceux-là, rien de ce qui est énoncé ici n'est hors de portée. Il faut simplement que du haut en bas de l'édifice national les initiatives publiques et privées s'accordent, se conjuguent, se coordonnent. Rien d'impossible en vérité !

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

L'opposition crie à la « haute trahison »

En réponse à la conférence de presse qu'a accordée le président de la République du Congo à Washington, le 1er août, la plate-forme Mouvement citoyen-Sauvons le Congo, présidé respectivement par Clément Mierrassa et Paul-Marie Mpoouélé, a mobilisé ses militants de Brazzaville, le 3 août. Un meeting en salle qui leur a permis de dire « non » au changement de la Constitution du 20 janvier 2002



Une vue des congressistes

« Mobilisons-nous pour le respect de l'ordre constitutionnel dans notre pays et disons tous non au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 », a été l'appel lancé par cette plate-forme politique. « Le 1er août dernier, profitant de sa présence sur le territoire américain, le président a dévoilé sa position, celle de changer la constitution. Le président ne respecte pas le serment qu'il a prêté, celui de défendre et de respecter la constitution. C'est de la haute trahison ! Nous voulons penser au devenir des Congolais et améliorer les conditions de vie des populations », a déclaré Clément Mierassa.

Au cours de cette rencontre, les intervenants ont prôné le respect de la loi fondamentale, partant de la limitation du nombre de mandats à deux, de la procédure de révision de la Constitution aux dispositions sur la déclaration du patrimoine. « Ces

dispositions ne peuvent faire l'objet de révision. Elles ont été mises sous verrous afin de favoriser la consolidation de la démocratie et l'alternance démocratique. Malheureusement, la loi fondamentale fait l'objet de violations récurrentes », a déclaré Dorothée Mobonda.

Oui à l'amélioration des conditions de vie !

Les participants se sont focalisés sur les réalités politiques, économiques et sociales. Selon eux, la Constitution n'est pas à l'origine du manque d'électricité, d'eau, d'emplois ou de la pauvreté de bon nombre de Congolais. Ils ont également évoqué les injustices sociales, l'augmentation du taux de mortalité, la situation sanitaire préoccupante, le mode de vie précaire et la défaillance du système éducatif congolais. Venus de divers horizons, les militants de cette plate-

forme politique ont dit « non » au changement de la Constitution et demandent plutôt l'amélioration des conditions de vie des congolais, qui demeurent déplorables.

L'opposition, réunie sous cette bannière, soupçonne la volonté du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, de briguer un troisième mandat. « D'où vient l'argument de ceux qui pensent que les dispositions contenues dans cette constitution sont devenues caduques et ne permettent pas le fonctionnement efficace de l'État. De même, certains pensent que cette constitution découle de la situation post-conflit et n'obéit plus à certaines priorités du moment. Ce débat est animé dans le seul but de maintenir au pouvoir l'actuel président de la République », ont conclu les organisateurs de ce meeting.

Josiane Mambou Loukoula

VIE DES PARTIS

Anguios Nganguia Engambé annonce la tenue du congrès de son parti pour le 11 août

La création du Parti pour l'action de la République Mâ (PAR) vient donner forme et corps à l'action politique d'Anguios Nganguia Engambé. Les Congolais se souviennent qu'il a été candidat à l'élection présidentielle de 2009. Le congrès annoncé pour le 11 août prochain à Brazzaville marque également la sortie

officielle du PAR. Ces assises seront placées sur le thème : « L'alternance démocratique et la pure vision du développement de la République du Congo ». Selon Anguios Nganguia Engambé, le parti en création prône le respect de la hiérarchie, la responsabilité, la dignité, la prudence, l'objectivité, la clarté, la précision, la

sécurité, la défense, la paix et l'unité nationale et internationale. Autant d'atouts majeurs qui consolident la démocratie. 24 délégués, à raison de deux par département, ainsi que douze délégués des Congolais de l'étranger feront le déplacement de Brazzaville pour participer aux assises du 11 août.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ighnamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbel Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TRANSPORT FLUVIAL

Le CNTF suspend à nouveau le trafic

La colère des agents du Chantier Naval et des transports fluviaux (CNTF), réunis en assemblée générale le 7 août, est justifiée comme toujours, par le non-paiement jusqu'à ce jour, par le gouvernement, d'une facture globale de 460 millions FCFA. Une somme qui devrait leur permettre d'éponger les cinq mois d'arriérés de salaires qu'ils ont accumulés depuis la réquisition de leurs bateaux pour des fins de l'opération Mbata ya Bakolo.

Le feuilleton né depuis avril dernier, suite à la réquisition de leurs bateaux pour expulser les clandestins et illégaux originaires de la République démocratique du Congo, est encore loin de se terminer. Au cours de cette assemblée générale tenue sous fonds de tension, l'échantillon de participants, représentant les 325 agents évoluant dans cette structure, ont résolu, une fois de plus, de mettre à quai retirer leurs navires jusqu'au paiement total de la dette.

« Nous avons décidé d'arrêter la traversée des bateaux sur Kinshasa jusqu'à ce que nos factures soient payées en totalité. Nous ne sommes pas en grève, au bureau et dans les ateliers, nous travaillerons normalement », a précisé Pierre Bassoukissa, président du syndicat des ressortissants des centres de formations professionnelles de l'ex ATC (SYRCF). En effet, conformément au cahier de charges soumis au gouvernement après le lancement de l'opération Mbata ya Bakolo, le CNTF réclame le paiement de quatre factures. La première facture soumise au gouvernement en date du 21 mai 2014, fait état du paiement de la somme de 213.216.000 FCFA, tandis que la deuxième établi le 13 juin, réclame quant à elle, la solde de la somme de 82.812.000 FCFA.

Les deux dernières factures transmises aux pouvoirs publics les 10 et 31 juillet, réclament le paiement des sommes de 81.462.000 et de 88.764.000 FCFA, soit une facture globale impayée de 466.254.000 FCFA. Des montants calculés sur la base du nombre de personnes expulsées, qu'ils ont multipliés par le prix du ticket habituel pratiqué entre Brazzaville et Kinshasa. Il faut rappeler que le 13 juin dernier, toujours pour cause de léthargie dans le paiement de ladite dette, le CNTF avait suspendu pendant une semaine le trafic vers Kinshasa au grand malheur des expulsés.

La reprise du trafic a été conditionnée par le paiement d'un mois de salaire, sur les trois impayés à cet instant-là. Une somme, selon les syndicalistes, que le ministère des voies navigables et de l'économie fluviale a piochée dans un volet pour faire face à ce désagrément, mais que le CNTF va rembourser au moment opportun.

« Nous avons repris le trafic après un arrêt d'une semaine parce que notre ministère de tutelle avait mis la main dans le chapitre concernant la réparation du bac du bas-Kouilou. Une opportunité qui a permis de sortir un montant qu'ils nous ont prêté pour payer un seul salaire. Cet argent ne nous est pas donné gratuitement, c'est un prêt, donc nous allons le rembourser », a renchéri Pierre Bassoukissa.

Ce nouveau désagrément vient à nouveau porter préjudice à l'opération de rapatriement des centaines de sujets originaires de la République démocratique du Congo RDC, dont la présence massive est annoncée au port de Brazzaville, expulsés de Pointe-Noire et autres localités du sud du pays.

Firmin Oyé

FONDS DE SOUTIEN À L'AGRICULTURE

« La confiance est revenue », selon Apollinaire Itoua.

En 2013, cette structure avait cristallisé l'attention à cause du mauvais ciblage des bénéficiaires des fonds. Une situation qui est allée en empirant au point d'écorner l'image du Fonds de soutien à l'agriculture. Interpellé, le ministre de tutelle prend une série de mesures. Parmi celles-ci : la nomination d'un nouveau directeur général, Apollinaire Itoua. Dix mois après, c'est un homme comblé qui a accepté de répondre aux trois questions des Dépêches de Brazzaville.



Apollinaire Itoua

Quel est l'état des lieux du FSA à votre arrivée ?

Apollinaire Itoua : Je suis à la tête depuis dix mois. Je suis venu trouver une institution en pleine crise de confiance, l'image n'était pas réjouissante sur l'opinion avec les promoteurs qui attendent beaucoup de Fonds de soutien à l'agriculture. Les organes de contrôle ont eu vent de la situation générale du FSA et tous les autres secteurs notamment la presse, le Parlement et le ministre a dû apporter un éclairage. Le fonds était centralisé et travaillait en sous-effectif, les travailleurs dans leur ensemble avaient du mal à satisfaire tout le pays et surtout à recouvrer l'argent qui est entre les mains des promoteurs qui se sont fait passer opérateurs agropastoraux. Aujourd'hui, nous réclavons avoir restauré la confiance au sein de la structure. L'image du FSA est en train d'être améliorée dans la mesure où j'ai apporté plus de rigueur pour l'octroi des crédits. Pour la première fois, j'ai demandé que les travailleurs du FSA soient immatriculés à la Caisse nationale de sécurité sociale.

Qu'avez-vous fait avec le Budget 2014 adopté en avril dernier ?

A.I. : Il faut dire, sur le budget

2014, que nous n'avons reçu aucun fonds ni en fonctionnement ni en investissement et nous fonctionnons avec le report de 2013. En termes de réalisation, on ne peut pas en parler puisque nous avons rien reçu à ce jour. On espère dans un avenir proche être en mesure de réaliser notre programme d'activités qui est sous-entendu par le versement de cette subvention. Nous sommes arrivés avec la mission d'apporter plus de rigueur au niveau du fonds de soutien à l'agriculture. Nous devons partir sur de nouvelles bases en ce qui concerne les conditions d'éligibilité de nos ressources. Nous avons travaillé sur un document qui résume les conditions d'éligibilité qui devra être validé au prochain comité de direction. Le FSA n'est pas un fonds d'initiatives. Il est une institution qui appuie des personnes qui travaillent déjà dans l'agropastoral. Ce sont ceux-là qui sont en droit d'attendre les appuis du FSA. Il faut bien que les promoteurs montrent leur bonne foi, car nous nous sommes accordés sur les modalités d'utilisation de cette première tranche. Nous envoyons les équipes sur le terrain pour juger de l'opportunité ou non d'accorder les financements complémentaires. Nous sommes venus trouver

un niveau de recouvrement de l'argent des débiteurs de 12%, aujourd'hui ce taux a été doublé mais nous n'avons pas encore le montant exact puisque le travail est en cours. Et nous sommes satisfaits. Nous avons une instruction de la tutelle de ne pas toucher à cet argent.

Face à ces contraintes, comment envisagez-vous l'avenir ?

A.I. : Je suis dans l'impatience car nous devons aider les promoteurs agropastoraux. L'argent tant attendu servira à poursuivre le programme d'appui aux jeunes producteurs ruraux, lancé à Sibiti, pour qu'il s'étende aux autres départements. Un partenariat est aussi envisagé avec le fonds d'appui à coûts partagés, pour renforcer les capacités des promoteurs locaux. Ces derniers ont besoin de semence, d'outils, de formation, et d'argent en guise de fonds de roulement. Le FSA envisage la signature d'un accord avec un concessionnaire en tracteurs qui s'installera au Congo. Nous verrons dans quelle mesure apporter le service après-vente à nos bénéficiaires qui feront le choix d'acheter un tracteur. (...) La maintenance est importante.

Nancy France Loutoumba

1ER SALON INTERNATIONAL DE L'INVENTION

Les termes de référence attendus en janvier 2015

La République du Congo abritera en 2015, la première édition du Salon international de l'invention et de l'innovation. Avant cette rencontre, le pays hôte devrait présenter au prochain sommet prévu en janvier prochain, les termes de références.

Cette décision fait partie des conclusions retenues à l'issue du sommet de l'Union africaine, tenue les 26 et 27 juin dernier à Malabo en Guinée

Équatoriale. Le commissaire aux Ressources humaines, sciences et technologies de cette Institution panafricaine, Martial De-Paul Ikounga, a échangé avec le ministre congolais du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, le 6 août à Brazzaville. « Nous arrivons au bon moment parce que le Congo est en pleine conférence budgétaire. C'est donc l'occasion pour les ministres de la Recherche scientifique

et celui du Développement industriel de soumettre le dossier aux conseils de ministres pour sa prise en compte », a déclaré Martial de Paul Ikounga.

Assurant son engagement de contribuer à la réussite de ce projet, le ministre Isidore Mvouba a promis de soumettre le problème au prochain Conseil des ministres. « Nous partageons les mêmes objectifs et notre soutien vous est totalement acquis. Nous aborderons cette

question en conférence de ministres dans le but d'atteindre les objectifs que s'est fixés l'UA », a-t-il indiqué.

Prenant également part à cette réunion en sa qualité de président de la conférence des ministres africains en charge de la science et de l'innovation technologique, Jean Bruno Itoua, a souligné qu'aucun pays ne peut prétendre à l'émergence sans développer la recherche scientifique. Le sommet de Malabo a également pris des décisions

sur l'adoption de la stratégie africaine de la science et de la technologie dont l'un des outils de mise en œuvre est la propriété intellectuelle.

La question du développement des ressources humaines a été de même soulignée avant de recommander une étude sur la formation, les conditions de vie et de travail des enseignants de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Lopelle Mboussa Gassia

APPEL À COMMUNICATION

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA BAIE DE LOANGO ET LA TRAITE NEGRIERE ATLANTIQUE

L'Île de Gorée occupe dans l'histoire de la traite négrière une place emblématique qui en fait un lieu de mémoire et de recueillement d'un haut intérêt touristique. L'éclat et la prééminence de ce site ont occulté d'autres sites de la côte de Guinée, tels Axim, El-Mina, Ouidah, Fernando Po, Sao Tomé, mais aussi d'autres sites de traite comme ceux de la côte de Loango et d'Angole.

Dans le cadre de la valorisation de la baie de Loango comme site historique de la traite négrière atlantique, la Présidence de la République du Congo envisage la construction et l'aménagement d'un espace de mémoire. En prélude à cette construction, le Département de la Culture et des Arts du Cabinet du Chef de l'Etat se propose d'organiser du 13 au 17 novembre 2014 un colloque international sur la baie de Loango et la traite négrière atlantique.

Pour alimenter fructueusement les échanges et mettre en lumière la place et le rôle de la baie de Loango dans la traite négrière atlantique, les communications porteront sur les axes suivants :

1. Le royaume de Loango : naissance, localisation géographique et organisation sociopolitique ;
2. Le royaume de Loango : un royaume côtier et courtier ;
3. Les esclaves de la traite et de la baie de Loango : sources d'approvisionnement et provenance ;
4. L'organisation de la traite négrière dans la baie de Loango ;
5. La traite négrière atlantique : ses conséquences pour le royaume de Loango ;
6. La traite négrière atlantique dans la baie de Loango : déracinement, ressenti et quête des origines.

Les propositions de communication doivent comprendre entre 200 et 300 mots. Elles doivent indiquer clairement la problématique abordée et faire état des principaux résultats qui seront exposés lors de la présentation. Elles seront accompagnées d'une bibliographie sélective (5 à 10 références) et d'une notice biographique de l'auteur.

Les propositions sont à adresser à Monsieur le Professeur André-Patient Bokiba, président de la commission scientifique au plus tard le 31 août 2014 à l'adresse électronique suivante : colloqueloango@gmail.com

Le comité scientifique du colloque procédera à la sélection des propositions et informera les auteurs des propositions retenues au plus tard le 15 septembre 2014.

Comité scientifique

Président : Théophile Obenga, Professeur d'Histoire

Membres :

- Ira Berlin, Professeur émérite d'histoire, University of Maryland, USA ;
- André-Patient Bokiba, Professeur de littérature, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Reinaldo Bolivar, Vice-Ministre des Affaires étrangères chargé de l'Afrique, Caracas, Venezuela ;
- Catherine Coquery-Vidrovitch, Professeur émérite, Université Paris 7 Denis-Diderot, Paris, France
- Théodore Lodjou Gaybor, Professeur d'histoire, Université de Lomé, Togo ;
- Scholastique Dianzinga, Maître de conférences d'histoire, Université Marien Ngouabi ;
- Alberto Granado Duque, Professeur d'Histoire, Universidad de la Habana, Cuba ;
- Abiola Félix Iroko, Professeur d'histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
- Marta Emilia Cordies Jackson, Directrice du Centre culturel Fernando Ortiz de Santiago de Cuba, Cuba ;
- Achille Mbembe, Professeur d'histoire et de sciences Politiques Université de Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud ;
- Elikia M'Bokolo, Professeur d'histoire, République démocratique du Congo ;
- Hugues Mouckaga, Professeur d'histoire, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon ;
- Isidore Ndaywell, Professeur d'histoire, Université de Kinshasa, République démocratique du Congo ;
- Abraham Ndinga Mbo, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Dominique Ngoie-Ngalla, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Fidèle-Pierre Nze-Nguema, Professeur de sociologie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon ;
- Yeda Pessoa de Castro, Professeur d'ethnolinguistique, Université d'Etat de Bahia, Salvador do Bahia, Brésil ;
- Frédéric Régent, Maître de conférences d'histoire, Université de Paris I - Panthéon- Sorbonne France ;
- Terry Rey, Professeur de la sociologie de la diaspora africaine aux Amériques, Temple University, Philadelphie, USA ;
- Serge Romana, Professeur de médecine, Université de Paris-Descartes, ancien Membre du Comité français pour la mémoire de l'esclavage, France ;
- Simao Souindoula, membre du Comité scientifique de la Route de l'Esclave, UNESCO, Paris ;
- John K. Thornton, Professeur d'histoire africaine, Boston University, Boston, USA.

Professeur André-Patient Bokiba
Président de la commission scientifique
apbokiba@yahoo.fr

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Au vu de la CPI qui traîne dans la boue nos dirigeants au mépris du droit international, si les Africains pouvaient élever une voix commune pour instituer leur propre Cour pénale, ils briseraient ainsi ce diktat de l'Occident »

Teodoro Obiang Nguema, chef de l'État équato-guinéen, Ciel d'Afrique, 16 juillet 2014

« Dans le rapport entre la justice et la politique, souvent la politique l'emporte, parce que les intérêts des États sont le moteur de leurs actions. »

Sidiki Kaba, ministre de la Justice du Sénégal, Le Magazine de l'Afrique, Août-septembre 2014

« Il ne faut jamais mépriser l'adversaire. On peut le maîtriser, mais pas le mépriser. »

Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du Parti socialiste français, Le Point, 07 août 2014

« On ne peut pas avoir des villes à deux vitesses, des centres avec des buildings et, juste à côté, des gens qui n'ont accès ni à l'eau potable ni à l'assainissement. »

Alioune Badiane, expert sénégalais, Jeune Afrique, 05 août 2014

« On apprend l'histoire à l'école, on oublie d'enseigner comment lire l'histoire. »

Tahar Ben Jelloun (au sujet du conflit entre l'Israël et la Palestine), écrivain d'origine marocaine, Le Point, 28 juillet 2014, au

OFFRES D'EMPLOI

La société GROUP STREIT SECURITY jeune et dynamique, basée au 31 rue Haoussa croisement avenue de la paix Poto Poto, recrute:

-Un(e) secrétaire comptable

Bonne connaissances Word Excel Rédaction fiches de paie

Horaires du travail 09h00 / 12h30-

13h30 / 17h30 du Lundi au vendredi.

-Des agents de prévention et sécurité pour service de gardiennage

SÉCURITÉ SOCIALE

La CRF remplacée par la CPAE

La gestion des pensions des agents de l'Etat est confiée à un nouvel organisme de sécurité sociale, en remplacement de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF). Le projet de loi portant création de la caisse des pensions des agents de l'Etat (CPAE), initié par le président de la République, a été adopté le 7 août à l'Assemblée nationale.

La nouvelle caisse est une structure à caractère administratif doté de la personnalité morale et jouissant d'une autonomie financière. Celle-ci est uniquement chargée de la gestion des agents de l'Etat. A ce titre, elle prendra en compte les agents contractuels. La création de cette caisse s'inscrit dans le processus de réforme du système de sécurité sociale. L'objectif est d'étendre progressivement la sécurité sociale à l'ensemble du peuple congolais. « Jusque-là, la sécurité sociale ne concerne que les agents de l'Etat et les salariés du code privé, soit 100.000 congolais alors que nous sommes 4 millions de Congolais », a déclaré le ministre du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba. Pour ce faire, il sera mis en place un système assis sur la solidarité et la participation



individuelle. « La sécurité sociale nécessite l'intervention de l'Etat, mais il y a la solidarité nationale dans les cotisations. Les travailleurs cotiseront. Ceux qui ne travaillent pas bénéficieront des cotisations des autres ou de la participation de l'Etat, afin d'assurer à chacun les moyens d'accéder aux soins de santé. Il est donc nécessaire de montrer à tous les compatriotes, l'importance de cette réforme », a ajouté le ministre du Travail et de la sécurité sociale. Le montant des cotisations sera fixé par des textes réglementaires. Dans l'élaboration de ces textes seront prises en compte toutes les classes sociales. La sécurité sociale, a dit le ministre, ne couvrira pas toutes les pathologies. Cela se fera de manière progressive. « On in-

nove pas pour reconduire les difficultés antérieure. Il y aura toujours des difficultés, on veillera aux pesanteurs sociales et à la bonne gouvernance. Au moins la nouvelle caisse aura l'avantage de se focaliser sur le traitement des pensions ».

L'Etat congolais veut refonder et moderniser le système de sécurité sociale congolais. A cet effet, trois régimes de sécurité sociale ont été créés. Il s'agit du régime de la famille et de l'enfance en difficulté, du régime des risques professionnels et des pensions des agents du secteur privé, ainsi que du régime des pensions des agents de l'Etat.

Notons que la CRF assurera à titre transitoire les pensions des fonctionnaires, de même que les autres caisses, en attendant

TRAVAUX PUBLICS

Le BCBTP regagne son siège entièrement rénové de Baongo

Ce siège administratif complètement refait et équipé, inauguré le 6 juillet, par le ministre de l'Équipement et des travaux publics, Émile Ouosso, permettra désormais au Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics (BCBTP), de remplir dignement ses missions régaliennes.

Totalement détruit, lors des événements du 5 juin 1997, le siège administratif et technique du BCBTP a subi un réaménagement profond sur fonds propres de cette structure. Les travaux de modernisation de ce siège ont consisté en la réhabilitation et élargissement du bâtiment de la direction générale. Ce bâtiment devra désormais abriter la salle de conférence, la menuiserie alu et en bois, la plomberie sanitaire, la peinture, le carrelage

et la climatisation. « Aujourd'hui consacre le retour du personnel dans ce site dévasté en totalité pendant la guerre et, comme la paix est revenue, nous nous réinstallons ici à Baongo en toute quiétude, après avoir été hébergés pendant plusieurs années », s'est réjoui le ministre de l'Équipement et des travaux publics, Émile Ouosso, ému de revoir les agents du BCBTP travailler dans leur siège habituel. Dans son intervention de circonstance, le ministre qui a visité toute la structure s'est dit ému, après avoir assaini la gestion du BCBTP tqui était dépourvu d'un état comptable et financier. En vue de garantir son bon fonctionnement, le chef de département de l'équipement et des travaux a

aussi restructuré l'organigramme du BCBTP. Objectif pour la tutelle : rendre le BCBTP plus fonctionnel et performant au regard des missions tant techniques que commerciales qui lui sont assignées.

Dans ce nouvel organigramme, deux directions générales adjointes ont été créées : la direction commerciale et la direction technique. L'ambition du ministre est aussi de construire d'autres bâtiments annexes pour installer la direction générale des travaux publics et celle de l'équipement. Dans ses ambitions de rendre plus compétitif le BCBTP, le ministre a annoncé un partenariat avec une société marocaine afin de mettre cette expertise au service du pays.

Firmin Oyé



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE CADRES
INFORMATIENS ET BANCAIRES DE HAUT NIVEAU DE NATIONALITE
CONGOLAISE POUR LE LANCEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DE LA BANQUE
SINO-CONGOLAISE EN CREATION.**

1-La République du Congo, les actionnaires publics et privés congolais et la Banque Agricole de Chine (6ème banque du monde) ont signé le 12 juin 2014 à Beijing (République Populaire de Chine) un Protocole d'Accord relatif à la création d'une banque universelle installée au Congo et dont le siège sera à Brazzaville.

2-Cette banque sera dotée d'un capital consistant et aura une vocation nationale puis régionale.

3-Pour mettre en œuvre le Protocole d'Accord susmentionné, une « Task Force » mixte sino-congolaise est en cours de constitution. Elle aura pour mission de mener des actions devant aboutir à la création effective de cette banque.

4-Le Projet PCIF, sis au 96 bis Avenue Charles de Gaulle, 1er étage de l'Immeuble Ebatha, Plateau centre-ville, Brazzaville, est chargé du recrutement des cadres congolais de qualité qui feront partie de cette équipe mixte. Selon leur performance, ils seront reversés dans les effectifs de la future banque.

5-Dans un premier temps, le recrutement concerne les compétences suivantes :

- Un ingénieur informaticien spécialisé dans le développement de logiciels. Ce dernier doit détenir au moins un Master en informatique (Bac+5), connaître l'environnement IBM CICS, pratiquer le langage C et maîtriser la technologie Microsoft .net . Il doit avoir une expérience de cinq (5) ans au minimum dans le développement des applications informatiques, de préférence dans le domaine bancaire. Une maîtrise du logiciel Sopra Banking Amplitude, des opérations bancaires et de l'anglais est un plus. Ce cadre sera appelé à travailler dans un centre informatique à Guangzhou en Chine avant le déploiement de la solution au Congo.

- Un ingénieur informaticien spécialisé dans la base de données. Il doit être titulaire au moins d'un Master en informatique et avoir une expérience de cinq (5) ans dans la conception et la gestion des bases de données. Le candidat doit maîtriser les bases de données Sybase et Oracle. Une certification dans ces deux technologies est nécessaire. Une connaissance du logiciel Sopra Banking Amplitude, des opérations bancaires et de l'anglais est un plus. Ce cadre sera appelé à travailler dans un centre informatique à Guangzhou en Chine avant le déploiement de la solution au Congo.

- Un cadre comptable de haut niveau spécialisé dans la comptabilité bancaire. Les diplômes requis sont : expertise comptable, MSTCF, DESCF, DSCG, ou équivalents. Une maîtrise du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) de la COBAC et des dispositions comptables de l'OHADA est indispensable. Une connaissance de l'informatique et de l'anglais est un plus. Il sera appelé à seconder le Directeur Financier et Comptable. Ce cadre sera responsable du volet comptable de l'application informatique qui sera développé à Guangzhou en Chine avant son déploiement au Congo.

- Un cadre commercial de haut niveau maîtrisant à la fois le corporate banking et le retail banking. Il doit détenir un Master en banque et surtout avoir une expérience commerciale d'au moins cinq (5) ans. Il sera chargé de la mise en œuvre de la stratégie commerciale de la banque et est appelé à diriger l'une des deux directions commerciales. La connaissance de l'informatique et de l'anglais est vivement souhaitée. Il participera également aux travaux de développement de l'application informatique à Guangzhou en Chine.

6-Les candidats sont invités à faire acte de candidature en envoyant au Projet PCIF uniquement par mail (uotsoan@yahoo.fr) avant le 15 août 2014, un dossier sous format PDF comprenant :

- Un curriculum vitae (CV), daté et signé : présentation du candidat, sa formation scolaire et universitaire et surtout son expérience professionnelle.
- Une lettre de motivation d'une page au plus.

7-Les candidats retenus pour les entretiens seront informés par mail et par téléphone les 16 et 17 août 2014.

8-Les candidats éligibles retenus résidant au Congo seront reçus en entretien de recrutement les 19 et 20 août 2014, de 10 H à 19 H au siège du Projet PCIF à l'adresse susmentionnée. Quant aux candidats résidant à l'étranger, notamment en France, ils seront reçus au Hilton Roissy Charles de Gaulle, le 21 août 2014 de 12 H à 18 H (Contacts :+33 6 12 01 74 73 ou 06 42 11 83 85).

9-Pour tout renseignement supplémentaire, appeler aux numéros suivants :
(+242) 06 675 10 48 ou (+242) 06 676 13 46./-

HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOLISIE

Plus de 10 mille personnes traitées gratuitement

La 4^e édition de l'opération « Santé tout Dolisie », initiée par Remy Ayayos Ikounga, a permis de dépister, consulter et traiter gratuitement 10 802 personnes à l'hôpital général de Dolisie et 294 autres l'ont été au village Les Saras.

L'opération a été conduite par des médecins et paramédicaux de France, avec l'appui des médecins locaux et le personnel soignant de l'hôpital général de Dolisie. Débutée le 21 juillet, la 4^e édition de cette opération humanitaire a pris fin le 02 août. L'initiative est de « l'association des Dolisiens » qui regroupe des médecins de France, natifs de Dolisie. Des statistiques fournies par le docteur Clément Ikapi, vice-coordonnateur de l'opération, révèlent que cette édition a drainé beaucoup plus de monde que les trois précédentes. Un engouement qui témoigne du faible niveau de revenus des populations pour s'offrir des soins de qualité et qui, au-delà, repose la problématique de la prise en charge

des malades. « Pour le cas du dépistage, sur 3 705 personnes, 349 ont été déclarées hypertendues et 138 diabétiques », a fait savoir le vice-coordonnateur de l'opération.

Les chiffres qui renseignent...

Selon le docteur Clément Ikapi, 5742 personnes ont bénéficié des soins en médecine générale, 994 en chirurgie dont 774 opérées. En ORL, sur 250 patients traités, 13 ont subi des interventions. S'agissant de l'ophtalmologie, sur 269 cas reçus, 52 ont été opérés de la cataracte tandis que 26 femmes ont subi des interventions chirurgicales en gynécologie sur les 590 patientes reçues.

Dans le domaine de la stomatologie, l'association a favorisé des extractions dentaires à 805 personnes et 72 opérations de décanage contre 50 autres soumissions aux soins dentaires. La prise en charge gratuite pour tous les malades a été assurée à travers deux pharmacies installées au sein de l'hôpital général



La séance de consultation

de Dolisie. « Nous avons emmené beaucoup de médicaments pour faire face aux différentes pathologies. Ces médicaments sont offerts gratuitement aux malades par les pharmaciens après consultation, de même que tous les examens cliniques et les opérations chirurgicales », a précisé le docteur Patrick Ikounga qui souhaite voir cette opération se dérouler deux fois dans l'année, au regard de la forte demande éma-

nant des populations.

Des innovations dans l'exécution de l'opération

Pour cette quatrième édition, l'opération s'est également déportée dans d'autres localités, notamment au village Les Saras où 294 personnes ont bénéficié des soins. « Habituellement nous sommes à l'hôpital et les populations viennent vers nous. Cette année, nous nous sommes rendus dans la localité de « Les Sara » et

à la maison d'arrêt où des soins gratuits ont été administrés aux détenus. Pour nous, être dans l'humanitaire c'est se donner pour les autres. Les diabétiques ont été orientés vers l'association Diabaction installée au sein de l'hôpital de référence », a expliqué le docteur Serge Duckat, gynécologue-obstétricien et coordonnateur de la mission.

Par ailleurs, afin de témoigner leur attachement à l'action humanitaire, quelques médecins de France ont fait don de leur sang à la banque de sang de l'hôpital général de Dolisie. Ils ont aussi remis le reste de médicaments à l'hôpital général et à l'hôpital de référence de Dolisie pour palier l'insuffisance de médicaments dans ces deux structures sanitaires.

Selon l'association, une partie des médicaments restant sera acheminée à Sibiti dans le département de la Lékoumou où se dérouleront les festivités du 54^e anniversaire de l'indépendance du Congo.

Jeanice Hortence N'guellet
(stagiaire)

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA

De nouvelles lignes directrices pour la prévention et le traitement du VIH au Congo

Le directeur général de la santé, Alexis Elira Dokékias, a présenté le 6 août synthétiquement les lignes consolidées du document au ministre de la santé et de la population et aux partenaires techniques pour validation

Il faut rappeler qu'il y a un an, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans la perspective du traitement « 2 points zéro » à bien voulu élaborer et mettre à la disposition des Etats les nouvelles lignes directrices pour la prévention et le traitement à VIH au Congo. A ce titre, plusieurs pays avaient été conviés à plusieurs réunions pour son appropriation, ensuite son adoption et sa validation. Ces livres ont été publiés en 2013, le Congo n'avait pas dérogé à cette règle. Ce qui s'était traduit par l'organisation d'un atelier préparatoire technique auquel la majorité des techniciens avaient pris part. En effet, au terme de cet atelier, les participants avaient adopté et retenu quelques lignes directrices qu'ils avaient consignées dans un document. Ce matin, il s'agissait donc d'avoir une cau-

tion de l'homme politique. En définitive, la présentation de ce document augure non seulement le réajustement du traitement et la prévention de



Le ministre de la Santé François Ibovi, au centre

l'infection à VIH au Congo, mais aussi va se traduire en plan d'action dont les grandes lignes devraient permettre d'améliorer quelques lacunes observées. Il s'agit, a indiqué le ministre

de la santé et de la population, François Ibovi, dans son mot de clôture, « de réunir l'ensemble des moyens qui doivent permettre effectivement la mise en œuvre de façon cohérente et avec succès, les directives qui ont fait l'objet d'un examen ». Et d'ajouter : « Nous investis-

sous dans la prévention ; dans la prévention, il faut des ressources humaines, parce que c'est beaucoup plus le savoir qui doit garantir d'éviter la maladie ».

Guillaume Ondzé

SIDA-TUBERCULOSE ET PALUDISME

Formation des membres du Comité de coordination nationale

L'atelier s'est ouvert le 07 août à Brazzaville afin de permettre aux nouveaux membres du Comité de Coordination Nationale (CCN)-Congo de mieux s'imprégner du mécanisme de fonctionnement des projets financés par le Fonds mondial de lutte contre, le sida, la tuberculose et le paludisme

Au terme de ce séminaire, les participants seront désormais à même de rédiger et peaufiner les projets à soumettre aux décideurs, de s'adapter au vocabulaire, avoir la maîtrise des signatures des contrats, etc. Le CCN-Congo est l'instance de coordination nationale pour les projets financés par le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme. C'est un cadre national de concertation et de partenariat chargé de coordonner l'élaboration des propositions à soumettre au Fonds mondial et de suivre la mise en œuvre des politiques nationales en la matière. Par contre, le Fonds mondial est une organisation internationale de type fondation et de droit Suisse, créée en 2001. L'organisme finance depuis des années, la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Actuellement, le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme font partie des maladies les plus meurtrières qui anéantissent les populations de l'Afrique au sud du Sahara. Si l'on y prend pas garde, ces maladies peuvent compromettre le développement socioéconomique du continent. Le Congo est compté parmi les pays bénéficiaires du Fonds mondial de lutte contre, le sida, la tuberculose et le paludisme. Le pays a soumis huit projets au Fonds mondial depuis 2004 dont quatre validés et quatre autres non pas été éligibles. En 2006 par exemple, le Congo a bénéficié d'un financement à hauteur de 45.553.763 dollars US, pour la composante VIH/Sida ainsi qu'un peu plus tard, à la série huit, d'un financement pour la tuberculose estimé à 1,500 millions de francs CFA. Il faut ajouter cette autre subvention, à la série neuf, pour lutter contre le Sida estimée à 17,4 milliards de francs CFA.

Fortuné Ibara

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI
info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



EXAMENS D'ÉTAT

Les bacheliers aveugles déplorent la disparition de leurs copies

Cinq aveugles avaient été déclarés admis au baccalauréat, session de juin 2014. Seulement, ces nouveaux bacheliers aveugles se sont exprimés le 06 août à Brazzaville pour évoquer la disparition des copies de philosophie en écriture braille à la direction des examens et concours.

Le porte-parole de ce collectif des élèves aveugles, Cardorel Christain Van Manoungou, qui s'est indigné à la maison de l'aveugle rappelle que « le fait a impacté négativement sur les mentions de leurs diplômes ». Il persiste et signe sur le tort causé aux élèves aveugles. « Si les copies d'examen de philosophie en braille étaient corrigées normalement, cela devrait influencer positivement leurs mentions au baccalauréat ». Cardorel Christain Van Manoungou a précisé que là où le bât blesse c'est que le phénomène est devenu récurrent. « Ainsi, à chaque session du baccalauréat, les élèves aveugles sont confrontés à ce type de problème. Ceci pourrait s'apparenter à un manque de considération de cette couche de la population. À moins que ce ne soit une négligence délibérée ».

Malgré ce contexte défavorable, le collectif des nouveaux bacheliers aveugles a salué, en leur fort intérieur, l'action entreprise par la ministre des Affaires sociales, Émilienne Raoul, qui leur a affecté des précepteurs ou répétiteurs. Dans un monde où la solidarité et la reconnaissance sont à créer, les aveugles ont aussi loué l'action de Léon Nkenzo, directeur de l'Institut national des aveugles du Congo pour son assistance pédagogique.

Quel avenir académique pour ces nouveaux bacheliers ?

Ils ont exprimé leur désir de s'inscrire tous à la faculté de droit. Par ailleurs, répondant à une question de savoir pourquoi les élèves aveugles avaient plus d'engouement pour les études littéraires, Cardorel Christain Van Manoungou, a évoqué la carence en professeurs dans des matières scientifiques. D'où son cri de coeur à l'État qui doit regarder ce problème auquel est confronté l'Institut national des aveugles du Congo alors que l'établissement regorge d'élèves qui affichent leur volonté d'apprendre les sciences.

Fortuné Ibara et Rodolphe Gassayes Mouandzah (stagiaire)

ENVIRONNEMENT

La Mutuelle «Enfants Jean Dominique Okemba» s'implique dans l'assainissement

La mutuelle a ciblé l'avenue Monseigneur Benoît Ngassongo, ex-avenue des chars, dans le 5^e arrondissement Ouenzé qui, le 2 août, a été prise d'assaut pour une opération de salubrité.

Chaque membre, avec une pelle, un balai ou un autre outil, a contribué à la réussite de cette opération. « Aujourd'hui nous avons souhaité accompagner le maire de Ouenzé, car il se bat pour la propreté de son arrondissement. Nous avons pensé avec nos militants qu'il fallait l'aider à assainir une tranche de cette avenue », a déclaré Angniniteba Pierre. Et de souligner : « Nous allons étendre cette opération dans tous les arrondissements de la ville de Brazzaville. Après Talangaï où se trouve notre siège, nous sommes descendus à Ouenzé, demain Poto-Poto, ensuite Mungali jusqu'à couvrir tous les arrondissements de la capitale. »

Créée en 2013, la Mutuelle enfants JDO a déjà réalisé plusieurs opérations à Talangaï, sixième arrondissement de Brazzaville. Les quartiers concernés sont Ngamakos-

Congolais, des jeunes pour la plupart. Elle se veut un outil d'entraide sous toutes ses formes, agissant pour et vers le Congo. Les actions de la



Une opération de salubrité

so, Jacques Opangault et Jamaïque. La Mutuelle enfants Jean Dominique Okemba rassemble une génération de

Mutuelle portent également sur l'éducation et l'assistance.

Guillaume Ondzé

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE BERNARD MPAN

Roger Koud agent des Dépêches de Brazzaville, Antonin Mokoko, Albert Mbouala et Julienne Epon, ont le regret d'informer aux parents, amis et connaissances, le décès de Bernard Mpan, le mercredi 30 juillet au CHU de Brazzaville.



Le programme des obsèques se présente de la manière suivante :

- Samedi 9 août : levée de corps à la morgue municipale et exposition au domicile familial
- Dimanche 10 août : départ de la dépouille mortelle pour Gamboma
- Lundi 11 août : inhumation au cimetière de Gamboma.

« LES SERVICES D'AIME BLAISE » organise un séminaire de formation gratuite de 200 heures pour les candidats à l'enseignement au primaire.

Conditions : présenter un BAC ou plus, et satisfaire à quelques conditions d'usage. 25 candidats seront retenus.

Le programme de formation commence le 18 août 2014.

Les services d'Aimés blaise : 56 bis rue Mpangala Ouenzé, sur l'avenue Boueta-Mbongo

Tél : 06 911 10 10.

L'excellence nous préoccupe.

Coopération République du Congo et Japon



MINISTRE DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE
AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

NOTE D'INFORMATION SUR L'ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INSTALLATIONS DE LA PECHE ARTISANALE A POINTE NOIRE

Date de publication :	Le 08 Août 2014
Pays :	République du Congo
Maître d'Ouvrage délégué	Fisheries Engineering Co., Ltd. Japon (FEC)
Nom du Projet :	PROJET D'ETUDE POUR L'AMELIORATION DE LA CHAINE DE VALEURS DES PRODUITS HALIEUTIQUES A POINTE-NOIRE (PECHVAL)
Financement :	Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
Nom de l'appel d'offres :	CONSTRUCTION DES INSTALLATIONS DE LA PECHE ARTISANALE A POINTE NOIRE «LOT unique»

Méthode d'acquisition :	APPEL D'OFFRES NATIONAL
Numéro d'appel d'offres :	AO N° 001/2014/KIN/JICA
Date limite de remise des offres :	Vendredi 04 juillet 2014 à 12 heures
Date d'ouverture des offres :	Vendredi 04 juillet 2014 à 13 heures
Date d'approbation d'évaluation des offres	Le 24 juillet 2014

Nom de l'attributaire du Marché :	MIAMBANZILA SARL
Nationalité :	CONGO
Adresse :	Avenue Charles de Gaule, OCH, Pointe-Noire
Montant du Contrat :	540 000 000 F CFA
Date de démarrage du Contrat :	01 Août 2014
Durée d'exécution du Contrat :	9 mois
Nombre total de soumissionnaires :	huit (8)
Résumé de l'objet du Contrat :	Construction des installations de la pêche artisanale à Pointe Noire

COOPÉRATION CONGO/CHINE

Plus de visa pour les détenteurs de passeport diplomatique et de service valide

Les ressortissants de l'un des deux Etats contractants peuvent désormais entrer sur le territoire de l'autre Etat, d'en sortir ou d'y transiter sans visa, pour une durée de séjour ne dépassant pas 30 jours à compter de la date d'entrée.

L'accord entre les gouvernements des deux pays sur l'exemption réciproque de visas pour les titulaires de passeport diplomatique ou de service est entré en vigueur le 07 août à l'occasion d'une cérémonie organisée à Brazzaville.

Les deux parties (Chinoise et Congolaise) étaient représentées conjointement par l'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian et par le secrétaire général du ministère des affaires étrangères et de la coopération, Cyprien Sylvestre Mamina.

Selon l'accord, la demande d'un visa reste toujours obligatoire lorsque les détenteurs se déplacent pour aller travailler,

étudier, réaliser un reportage ou exercer d'autres activités nécessitant une autorisation préalable des autorités compétentes de l'autre Etat contractant.

Cependant, le déplacement en mission de tout membre du gouvernement congolais et tout officier ayant le grade de général est conditionné par l'obtention préalable, par voie diplomatique, du consentement des autorités compétentes chinoises.

Par ailleurs, les passeports pour affaires publiques de la République populaire de Chine dont les détenteurs sont des experts techniques, des responsables des entreprises nationales ou des cadres, font partie des passeports de service.

L'accord sur l'exemption réciproque de visas pour les détenteurs de passeport diplomatique ou de service a été signé le 12 juin dernier à Beijing par le ministre des affaires étrangères de Chine, Wang Yi et son



Présentation du document par les deux parties

homologue Congolais, Basile Ikouébé lors de la visite d'Etat qu'a effectuée le président de la République Denis Sassou N'Guesso en République Populaire de Chine.

« La signature de cet accord témoigne la forte confiance mutuelle et la volonté ardente

d'intensifier encore des interactions entre les gouvernements des deux pays. Je suis convaincu que son entrée en vigueur inaugurerait une nouvelle ère dans les annales des échanges humains, et donnera ses propres contributions pour renforcer da-

vantage les relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays», a déclaré l'ambassadeur de Chine au Congo dans son discours.

Le secrétaire général du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, Cyprien Sylvestre Mamina a pour sa part, réitéré la détermination de son département à mettre en œuvre l'ensemble des conclusions de la visite d'Etat du président de la République en Chine.

« Cet accord est la concrétisation de la volonté maintes fois exprimée des présidents Xi Jinping et Denis Sassou N'Guesso, de renforcer la coopération entre le Congo et la Chine, de rapprocher les peuples des deux pays », a-t-il indiqué.

Rappelons que la Chine et le Congo ont célébré cette année le cinquantième anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques.

Yvette Reine Nzaba



AVIS D'APPEL A PROPOSITIONS

POUR LA MISE EN OEUVRE D'ACTIVITES D'ASSISTANCE DIRECTE AU BENEFICE DES VICTIMES DE TRAITE EN REPUBLIQUE DU CONGO

L'ONUDC met en œuvre un projet de lutte contre la traite des personnes en République du Congo en partenariat avec le Ministère de la Justice et des Droits humains.

Dans le cadre des activités dudit projet, l'ONUDC lance à l'intention des organisations à but non lucratif, un appel à propositions de projets pour réaliser des actions innovantes d'assistance directe aux victimes de traite des personnes.

Les termes de référence, en vue de la soumission des propositions ainsi que les autres documents de support sont disponibles à partir du lien suivant : bit.ly/appe2014.

Les dossiers de candidature devront être envoyés en version électronique AU PLUS TARD LE 07 SEPTEMBRE 2014 à 17h00 (GMT) à l'adresse suivante : Congo_Appel@unodc.org

Merci de prendre le soin d'indiquer en objet ONUDC/Nom de la proposition.

ADMINISTRATEUR CHANTIER

Entreprise de construction recherche dans le cadre d'un important chantier à Pointe Noire un administrateur de chantier.

Date début : Dès que possible

Description des tâches : L'administrateur intervient sur le chantier dans la gestion de la caisse, la gestion du personnel, établissement des salaires et il représente la société auprès de l'administration locale et tous autres tâches à la demande des ses supérieures.

Critères : Niveau d'étude : BEP ou BTS en comptabilité

Expérience professionnelle : 2 ans, Rigoureux, honnête et organisé.

Composition dossier : Lettre de motivation, Curriculum vitae, Copies des diplômes et attestation de travail, Récépissé de l'onemo

Contact : Tél : 06 401 44 69, Email : l.greban@procob.cg

Clôture des dossiers le jeudi 14 aout 2014

Chef de chantier

Entreprise de construction recherche dans le cadre d'un important chantier à Pointe Noire un chef de chantier.

Date début : Dès que possible

Description des tâches : Le chef de chantier gère et anime les équipes dont il a la responsabilité. Il travaille toujours en étroite collaboration avec le chef de Projet. Il supervise l'installation du chantier, la livraison et la réception des engins et des matériaux. Il se doit donc d'être en bon rapport avec les chefs d'équipe et le chef de projet dont il sert d'intermédiaire. Présent en permanence sur le chantier, le chef de chantier organise le travail à partir des plans qui lui ont été confiés et coordonne l'action des différents corps de métiers présents simultanément ou successivement sur le chantier. Il est responsable des délais d'exécution et définit les volumes d'heures et de main-d'œuvre nécessaires.

Le chef de chantier veille également à l'hygiène et au respect des règles de sécurité du travail.

Critères : Niveau d'étude : BTS/DUT génie civil

Expérience professionnelle : 5 ans

Composition dossier : Lettre de motivation, Curriculum vitae, Copies des diplômes et attestation de travail, Récépissé de l'onemo

Contact : Tél : 06 401 44 69, Email : l.greban@procob.cg

Clôture des dossiers le jeudi 14 aout 2014

VOTRE AGENCE DE POINTE NOIRE DÉMÉNAGE !

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CONGO, (ANCIENNEMENT SITUÉE BAKER HUGHES, KM4) A LE PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR À **L'AGENCE PRINCIPALE DE POINTE-NOIRE**, SISE TOUR MIROIR AV. CHARLES DE GAULLE - ROND POINT KASSAI (SUR LA PRINCIPALE ARTÈRE COMMERCIALE DE POINTE NOIRE.)



CETTE NOUVELLE AGENCE, ÉQUIPÉE DE 2 DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BILLETS, EST À VOTRE ENTIÈRE DISPOSITION POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA RÉALISATION DE TOUS VOS PROJETS.

DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'ÉQUIPE



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DE LA COOPÉRATION

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DEPARTEMENT EUROPE, AMÉRIQUE
ASIE-OcéANIE

DIRECTION ASIE-OcéANIE

0 0 0 0 1 3 5 0

N° _____/MAEC-SG/DEAAO/DAO.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Brazzaville, le 29 JUIN 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Accord entre le Gouvernement de la République du Congo et le Gouvernement de la République Populaire de Chine sur l'exemption réciproque de visas pour les titulaires de passeports diplomatiques ou de service, signé le 12 juin 2014 à Beijing en Chine, entre en vigueur à compter du 07 août 2014.

En vertu de cet Accord, les ressortissants de la République du Congo, détenteurs de passeports diplomatiques ou de service valides, peuvent entrer sur le territoire de la République Populaire de Chine, en sortir ou y transiter sans visa, pour une durée de séjour ne dépassant pas trente (30) jours.

Toutefois, le déplacement en mission de tout membre du Gouvernement et tout Officier ayant le grade de Général est conditionné par l'obtention préalable, par voie diplomatique, du consentement des autorités compétentes chinoises.



Le Secrétaire Général

Cyprien

Cyprien Sylvestre MAMINA

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ASSURANCE TOURISTIQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALAIRE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

➤ Acer Aspire E1-570

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

➤ Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Prix : **265.000** TTC

Prix : **259.000** TTC

JEUNESSE AFRICAINE

Bombe à retardement ou opportunité ?

La question de la jeunesse africaine mobilise au-delà du continent. Pendant que les autorités et les entrepreneurs africains luttent contre le chômage, les investisseurs étrangers veulent décrypter ce gisement que représente cette jeunesse

D'autres raisons existent de s'intéresser davantage à la jeunesse du continent, composé de 200 millions d'habitants âgés de 15 à 24 ans. Selon un rapport Perspectives économiques en Afrique 2012, établi entre la Banque africaine de développement (BAD), le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'OCDE, ce chiffre devrait doubler d'ici à 2045.

Mais le taux de chômage de la jeunesse africaine, très inquiétant, est souvent mis en parallèle avec la croissance économique rapide du continent. La BAD estime le taux de chômage en Afrique subsaharienne à 6% alors que 6 des 10 économies à la croissance rapide du monde se trouvent dans la région. Dans la plupart des pays africains, le chômage des jeunes est au moins deux fois supérieur à celui des adultes, précise la BAD.

Selon la Banque mondiale (BM), les jeunes représentent 60% de l'ensemble des chômeurs en

Afrique subsaharienne, et 30% en Afrique du Nord. Quant aux jeunes femmes, elles sont les plus touchées, selon la BAD. Elles connaissent plus de difficultés à obtenir un emploi à niveau d'expérience et de compétences égal.

Le sous-emploi masque la réalité dans les pays à faible taux de chômage

Un rapport de la Brookings Institution, note que les statistiques du chômage en Afrique ne tiennent pas compte des emplois précaires et du sous-emploi dans le secteur informel. « *Les jeunes [africains] trouvent du travail, mais pas à des rémunérations correctes et sans la possibilité de perfectionner leurs compétences ou d'avoir une certaine sécurité de l'emploi* », d'après le rapport, qui nous apprend que plus de 70% des jeunes du Congo, de la RD Congo, d'Éthiopie, du Ghana, du Malawi, du Rwanda, du Sénégal et d'Ouganda sont à leur compte et contribuent à des activités familiales.

Pour l'Organisation internationale du travail (OIT), le sous-emploi ne constitue pas une solution à la pauvreté. 82% des travailleurs africains seraient des « travailleurs pauvres ». Le rapport Perspectives économiques en Afrique ajoute que plus de 70% des jeunes Africains vivent avec moins de 2 dollars par jour, le

seuil de pauvreté défini à l'échelle internationale.

Le chômage des jeunes, une réalité inacceptable

Pour l'économiste en chef de la BAD, Mthuli Ncube, « cette réalité est inacceptable ». Le ministre zambien des Finances, Alexander Chikwanda, y voit une « bombe à retardement » dangereusement proche de l'explosion sur un continent où chaque année près de 10 à 12 millions de jeunes arrivent sur le marché du travail. Évoquant la situation au Nigéria, le journaliste Ahmad Salkida explique que bien que la motivation de la secte Boko Haram soit principalement idéologique, l'omniprésence du chômage dans le nord du pays facilite le recrutement des jeunes.

La Décennie de la jeunesse africaine, pourquoi faire ?

La décennie 2009-2018 a été proclamée la Décennie de la jeunesse africaine. Il a été décidé de mobiliser des ressources conséquentes dont celles du secteur privé, en faveur de la promotion des jeunes. Le plan d'action prévoit la nécessité de lutter contre le chômage et le sous-emploi. À mi-chemin, le compte n'y est pas pour des emplois sûrs, décents et compétitifs. Les actes n'ont pas été joints à la parole dans la plupart des pays.

Excepté dans certains pays comme le Ghana qui a mis en place un service national de la jeunesse et des programmes d'autonomisation visant à doter aux diplômés de l'enseignement supérieur des compétences requises et à les aider à trouver un emploi. Ou Maurice qui a mis en place un plan incitatif pour les jeunes tourné vers l'enseignement technique et la formation professionnelle. Ou encore la Zambie qui a adopté une politique nationale pour sa jeunesse en créant un fonds pour les jeunes entrepreneurs pour stimuler la création d'emplois. Mais l'effet de ces initiatives nationales reste à évaluer, tout en appelant qu'il n'y a pas de solution miracle.

Renforcer et diversifier les mécanismes de création d'emplois

Mthuli Ncube recommande le renforcement des mécanismes de création d'emplois. La BM propose une stratégie accordant plus d'attention au développement rural et à l'investissement dans l'agriculture, tenant compte de l'exode rural et qui prépare les jeunes au marché du travail, compte tenu des effets désastreux de l'afflux des jeunes vers les zones urbaines en Afrique, sur le chômage. C'est le cas de la Brookings Institution qui préconise que l'accent soit mis sur la production industrielle, consi-

dérant que c'est le secteur le plus étroitement associé à une forte croissance de l'emploi. Elle encourage également l'accroissement des investissements dans l'agriculture, le tourisme, le bâtiment et dans des projets qui emploient des jeunes.

Le Pnud demande un accroissement des investissements dans l'agriculture, et juge inacceptable que les gouvernements africains consacrent plus d'argent à l'armée qu'à l'agriculture. La CEA note que ce sont les secteurs des mines et des métaux qui attirent des investissements étrangers directs en Afrique, alors qu'ils produisent peu d'emplois. L'OCDE invite à la diversification des investissements.

D'autres analystes s'accordent davantage sur la nécessité d'intégrer dans les programmes scolaires africains l'acquisition de compétences et entrepreneuriat. La Brookings Institution met en urgence l'accent sur l'enseignement post-primaire. Tout n'est pas perdu cependant, estime le rapport, reconnaissant en la jeunesse africaine, dont le nombre ne cesse de croître, beaucoup d'énergie de créativité et de talents dont dépend « la prospérité future ».

Même sans formation, cette jeunesse surfe avec la révolution numérique et technologique pour se créer un meilleur avenir, et avec d'autres secteurs.

Noël Ndong



OFFRE D'EMPLOI

Dénomination du Poste : Opérateur de Production

Nombre de Postes : 07

Classification/Catégorie : 5/1

Direction : Technique

Missions générales

- Fabrication des cigarettes sur les machines de production

Activités essentielles

- Conduite des machines de production
- Autocontrôle qualité des produits
- Auto-maintenance des machines de production

Qualification/Expérience

Niveau : BAC+2 en mécanique générale ou maintenance industrielle

Age : 22 à 30 ans environ, justifiant de préférence d'une expérience d'au moins 5 ans dans une grande Société industrielle

Nationalité : Congolaise (Congo Brazzaville)

Compétences/Connaissance

- Dynamique, courageux, disponible, flexible et actif sur le terrain
- Connaissance théorique et pratique sur les courants continus et alternatifs

- Connaissance théorique et pratique des systèmes mécaniques
- Capacité à s'intégrer dans une équipe
- Capacité à réaliser des montages complexes suivant un plan ou un schéma
- Capacité à lire et interpréter un dessin ou un plan
- Capacité d'apprentissage remarquable
- Connaissance en informatique : Word+Excel
- Langues (parlé et écrit) : Français courant et Anglais (niveau élémentaire)

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 29 Août 2014 à la SIAT BP : 50 Brazzaville- Rép. du Congo-Brazzaville

Téléphone : +242 05 770 14 61

E-mail : Candidature.Siat@cg.imptob.com/
therese.sibi@cg.imptob.com

Dossier de candidature

Composition :

- Lettre de motivation incluant les noms et qualité de 03 personnes de références.
- CV daté de moins d'un mois

Le tout sous pli fermé, à l'attention de Monsieur le Directeur Général de la SIAT.

Fait à Brazzaville, le 07 Juillet 2014

La Direction Technique

CLÔTURE DU SOMMET ÉTATS-UNIS/AFRIQUE

De nouveaux engagements financiers annoncés

Développement des partenariats commerciaux, bonne gouvernance, renforcement de la coopération en matière de sécurité, lutte contre la corruption, santé publique, sécurité alimentaire mais également jeunesse et droit des femmes, etc., les sujets abordés par les chefs d'États et de gouvernement, le 6 août, lors du premier sommet États-Unis/Afrique, ont été nombreux. Le président Obama qui a qualifié le sommet d'extraordinaire a annoncé qu'il sera un événement récurrent



La photo de famille des chefs d'Etat participant au premier sommet Etats-Unis/Afrique ©Département d'Etat

37 milliards de dollars au total mobilisés pour l'Afrique

Au sommet des épouses des chefs d'État organisé à l'invitation de Michelle Obama et l'ancienne première dame Laura Bush, sur le thème « Investir dans notre futur », 200 millions de dollars de financement pour des programmes destinés à favoriser l'éducation et la formation, la santé et l'entrepreneuriat sur le continent. Notamment un programme visant à doubler le nombre d'enfants bénéficiant de soins anti-rétro viraux dans 10 pays africains sur les deux prochaines années sera mis sur pied. InterAction, la principale alliance d'ONG américaines, a annoncé que ses différentes organisations membres vont investir 4 milliards de dollars pour la promotion de la santé maternelle et infantile, ainsi que l'accès aux vaccins et aux médicaments

au cours des trois prochaines années. Ce qui porte à 37 milliards de dollars les sommes mobilisées pour l'Afrique pendant le sommet.

Renforcement de la coopération en matière de sécurité et lutte contre le terrorisme

Au cours de véritables débats, Américains et Africains ont pu aborder les questions de paix et de sécurité sur le continent. Les États-Unis se sont engagés à renforcer les réseaux africains d'alerte précoce et de réponse rapide et à augmenter leur capacité à partager des informations sur les crises émergentes. Le lancement du partenariat d'intervention rapide des forces de maintien de la paix en Afrique (APRRP) est au cœur de ce dispositif. Les États-Unis qui sont déjà le plus gros contributeur financier des opérations de maintien de

la paix vont consacrer 110 millions de dollars par an de financement pendant 3 à 5 ans dans le but de déployer rapidement des casques bleus africains à l'appui de missions de l'ONU ou de l'UA. L'APRRP sera initialement lancée avec le Sénégal, le Ghana, l'Éthiopie, le Rwanda, la Tanzanie, et l'Ouganda.

Les États-Unis ont également promis de fournir des équipements supplémentaires aux forces de maintien de la paix africaines déployées en Somalie et en République centrafricaine. Concernant la lutte contre le terrorisme et les menaces que font peser sur la stabilité du continent des groupes tels que Boko Haram, al-Shabaab ou AQMI, le président Barack Obama a annoncé le lancement de l'initiative «gouvernance de la sécurité» en partenariat avec le

Ghana, le Kenya, le Mali, le Niger, le Nigeria et la Tunisie. Le programme qui bénéficiera d'un financement de 65 millions de dollars, la première année, a pour objectif d'améliorer la gouvernance du secteur de sécurité ainsi que sa capacité à faire face aux menaces.

Lutte contre la corruption, santé, femmes et jeunesse

Les chefs d'État ont convenu de mettre en place un nouveau partenariat pour lutter contre le financement illicite qui coûte des dizaines de milliards de dollars chaque année aux économies africaines. Un groupe de travail commun et de haut niveau sera chargé d'élaborer un plan d'action visant à promouvoir la transparence.

En matière de santé, les Américains

se sont engagés à apporter leur aide à la mise en place d'un Centre africain pour le contrôle des maladies et la prévention. Barack Obama a également annoncé des financements supplémentaires dévolus à la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, portant ce dispositif à plus de 10 milliards de dollars.

La plus grande participation des femmes dans la consolidation de la paix mais aussi dans l'entrepreneuriat et la vie politique ont également fait partie de l'agenda de discussion des chefs d'États. Sans oublier la jeunesse puisque le thème du sommet était « Investir dans la prochaine génération ». L'exemple du Congo et son programme du « Corps des jeunes volontaires et stagiaires de la fonction publique » destiné à promouvoir le bénévolat et les activités d'éducation civique a pu être cité en exemple avec d'autres initiatives développées par les États africains en faveur de leur jeunesse.

Le rendez-vous est donc pris pour le prochain sommet États-Unis/Afrique pour évaluer le chemin parcouru en une année sur ces différents dossiers et la réalisation des engagements pris par les Américains au cours de ce premier sommet historique.

De notre envoyée spéciale à Washington, Rose-Marie Bouboutou

Revendeur Agréé

NOUVEAU
POINT DE VENTE
Apple
Siège MTN, City Center
BRAZZAVILLE

CROQUEZ LA POMME A PLEINES DENTS

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

Tel: 01 600 0900

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Tel: 04 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

TOURISME

Les festivaliers découvrent l'île Raphia

Située sur le fleuve Congo, en face du complexe sportif en construction à Kintélé, l'île Raphia que les festivaliers et directeurs des festivals venus pour les Feux de Brazza ont découverte appartient à la famille Ébina. Mais l'île est mise en évidence par leur agence de voyage Le Raphia

C'est parce que le Raphia et le festival Feux de Brazza travaillent dans un partenariat gagnant-gagnant, qu'en marge de la cinquième édition de ce festival, les festivaliers et directeurs des festivals ont voulu se décompresser en allant passer une journée sur cet endroit qu'ils ont trouvé magnifique.

En effet, au-delà du côté festif des Feux de Brazza, il y a aussi le côté touristique que les organisateurs de ce festival populaire et international des musiques traditionnelles veulent valoriser. « *Le Raphia c'est notre agence de voyage et comme ce site nous appartient, nous faisons donc la promotion du tissu dont l'île a pris le nom. Qui dit raphia pense au palmier et comme il est de coutume, ici, tous les visiteurs officiels plantent le palmier raphia à leur arrivée. C'est le cas*

aujourd'hui de la secrétaire exécutive du Conseil international de la musique (CIM), du député de la RDC qui ont planté les palmiers Raphia », a déclaré Cyr Ebina, responsable de l'agence Raphia et directeur des relations publiques et du circuit touristique du festival Feux de Brazza.

Il a, en outre, souhaité de voir tous les Congolais accompagner les initiatives de leurs frères et fils comme le font les journalistes, pour le bien-fondé de la culture et du tourisme au Congo.

L'excursion touristique à l'île Raphia a été agrémentée par plusieurs groupes traditionnels, tels que la troupe royale Amina rasta du Cameroun ; Elélé Nzoro de Talangai Brazzaville et Moyo Mome Ngobila de Ouenzé.

Bruno Okokana



La secrétaire générale du CIM plantant le palmier de raphia

sage

Communiqué

Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituent des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.

Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014. Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Pour plus d'information, contactez votre revendeur local :

- MTI : 06 629 11 68 / 05 553 16 10
- SOFTWARE SOLUTIONS : 05 301 00 19 / 05 301 93 68

www.sage.fr - antipiratage@sage.fr - tél. : +33 (0)5 56 136 988

© Sage 2014 - Tout droit réservé. Société par Actions Simplifiée au capital de € 750 000 € Sage social : 10, rue Fructidor - 75004 Paris Cedex 17 - 313 966 129 RCS Paris. S12282 EXP - Sage studioPAO

LA LIGUE 1 EST DE RETOUR

REIMS / PARIS SAINT-GERMAIN
LE 8 AOÛT A 18H30 UTC SUR CANAL+

LES CHAÎNES CANAL+ TOUJOURS A **10 000** FCFA / MOIS*



www.canalplus-afrique.com

*Tarif en vigueur au 01/08/2014, hors coûts liés au décodage, aux matériels de réception et à l'installation. Voir conditions chez votre Distributeur Agréé.

CANAL+

FEUX DE BRAZZA

Les festivaliers attirés par le double stand des Dépêches de Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville sont présentes au festival Feux de Brazza qui leur sert d'espace de promotion et de visibilité. Deux stands y sont placés : l'un propose les oeuvres du musée du Bassin du Congo, l'autre est destiné à la vente des journaux. Petit détour.

« Nous représentons le musée du Bassin du Congo dans les œuvres d'art, de musiques traditionnelles du Bassin du Congo. Nous avons des messages, des sonas, des guitares traditionnelles, des gants, des sanzans... Bref, on n'a toute sorte d'instruments traditionnels de musique », a déclaré Hélène Ida Ntsiba, chef de service de ce musée. À ses côtés, Astrid Balimba, désormais rompue à cette tâche après son baptême de Bahia au Brésil où la galerie du Bassin du Congo avait exposé ses oeuvres. Ici au

village de Feux de Brazza, les visiteurs ont mille moyens de se replonger dans le monde traditionnel. « Il y a plein des visiteurs qui viennent ici. C'est d'ailleurs le stand le plus visité de ce site, parce que nous sommes les seuls à exposer les instruments des musiques traditionnelles. Nous présentons aussi nos catalogues du musée sur le Kiébé-Kiébé et sur le peintre de tous les temps, Gotène », a reconnu Hélène Ida Ntsiba.

Lieu de détente et d'échanges, le festival est aussi un lieu de recherche d'informations. Ceux qui s'y trouvent apprécient bien l'initiative des Dépêches de Brazzaville qui leur proposent les quotidiens dans lesquels on peut aussi puiser des informations sur l'évènement culturel du mois. Journaliste de formation, formateur

des journalistes et aujourd'hui ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, a visité le stand le premier jour de son ouverture.

Guylin Ngossima-Delus, attaché commercial à la direction de diffusion, et Irin Maouakani disent représenter Les Dépêches de Brazzaville dans le cadre de la diffusion du journal. Depuis que ce stand a été ouvert, les gens viennent assez nombreux à tel point que les journaux sont très bien vendus. Il y a un très bon contact entre les festivaliers et le stand des Dépêches de Brazzaville, ainsi que les habitants du septième arrondissement de Brazzaville, Mfilou. Certains viennent pour acheter, d'autres pour se renseigner, avouent les agents des Dépêches de Brazzaville commis à l'animation de ce stand.

Bruno Okokana

MISS UNIVERSITÉ

26 candidates en lice

La quatrième édition de l'élection de l'ambassadrice du charme, de la beauté et de l'intelligence universitaire aura lieu le 9 août prochain au palais des Congrès de Brazzaville sur le thème : « Quel avenir pour la jeune fille étudiante après ses études ? »



L'élection miss université est un événement qui fait la promotion de l'université sur le plan culturel. Elle mettra en compétition vingt-six candidates venues des onze établissements d'enseignement supérieur tant publics que privés : Marien Ngouabi, Esgae, Cerec-Iscom- EAD, ULC, université internationale de Brazzaville. Pour Krist Dufort Mambiki Bakissi, promoteur et président du comité d'organisation de cette élection, Brazzaville a beaucoup d'universités mais les étudiants ne se connaissent presque pas. L'organisation de cette compétition de beauté permet aux étudiants de se retrouver et d'apprendre à se connaître selon leurs options ou domaines d'études.

« Le casting est fait et il y a même un voting par sms qui compte 60%. Nous donnons la possibilité aux étudiants d'élire la miss selon les critères. Ces étudiantes se présentent et donnent leurs établissements et demandent qu'on vote pour elles. Une façon pour nous de faire participer tout le monde, étudiants et non étudiants au vote. Nous ne sommes qu'organisateur, mais ce sont les étudiants qui doivent voter. Nous mettrons un jury en place dont la décision comptera pour 40% puisqu'il y a les épreuves lors de la soirée, notamment la marche, l'expression corporelle et l'expression orale », a déclaré le président du comité d'organisation. Le voting par sms permet la transparence car les filles ont la possibilité de voir leurs statistiques.

Krist Dufort Mambiki-Bakissi a exposé aussi sur les missions qui attendent la future miss. Le comité d'organisation a dit vouloir d'une miss qui a le sens de l'initiative, qui est intelligente et qui sache faire des propositions.

Le promoteur a invité tous les étudiantes et étudiants, les vacancières et vacanciers, à venir massivement le 9 août prochain au Palais des congrès de Brazzaville assister à cette élection de beauté qui sera agrémentée par les artistes Teeyah en provenance de Paris, Ferré Gola de Kinshasa et Trésor Mvoula de Brazzaville.

Bruno Okokana

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations

+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

Formation
100% Pratique

• Initiation
• Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- Formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
• Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{new}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{new}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
• Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^{new}
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{new}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{new}
- Configuration d'un moteur SMS^{new}
- Administration d'un autocom IP^{new}

(1) Offre soumise à condition



849, Rue Youla Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Boxy 04 475 82 41 / 05 688 98 11
Kb +243899326131

SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LE TRAITEMENT DES IMAGES ET LE DESIGN

Contenu du séminaire :

- Notions de mensuration, de couleur, de calque, de formats d'image, ... et de design
- Traitement et montage des images complexes
- Retouche photos
- Conception des affiches publicitaires pro
- Conception des cartes de visite pro et des logos
- Importation et utilisation des plug-in Photoshop

Début : 19 Août 2014

Durée : 3 semaines

Coût : 45 000 Frs CFA + 1 marker non permanent

Heures : 17H - 19H30

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit), à l'étage. MAG.SYS
Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

LITTÉRATURE

Gabriel Okoundji dévoile le secret de son écriture

Artiste aux multiples publications, Gabriel Okoundji était l'invité de l'émission culturelle « Rencontre avec » qu'anime Sauve Gérard Malanda. Le 6 août à la librairie des Dépêches de Brazzaville, l'émission lui a permis de lever le voile sur ses œuvres, son écriture et de porter un regard sur la littérature de son pays, le Congo.

Né à Okondo dans le département de la Cuvette Ouest, cet écrivain est aussi appelé « Mwéné », c'est-à-dire le chef traditionnel tégua. Il est porteur de mémoire et détenteur d'une parole et d'un savoir ancestral.

Un Mwéné extra territorialisé ? Gabriel Okoundji répond : « Ce qui est profondément enraciné ne se détache pas, je suis de voisinage de tout ce qui se passe quotidiennement sur ma terre »

« Quand j'écris ma poésie je danse... » Dans son ouvrage *Au matin de la parole*, paru en 2009 aux éditions Fédérop, Gabriel Okoundji s'explique sur la source de son inspiration, met un accent sur sa vocation d'écrivain qui lui vient de deux êtres : Am-

pili Bernadette, la conteuse et Mpampou, le sage. Les deux lui ont donné la lumière de la parole et avant de lui apprendre le doute et la verticalité de l'arbre. « C'est leur parole qui a mûri dans mon ventre et c'est elle que j'essaie de conjuguer au quotidien », déclare-t-il avant de poursuivre : « Je n'écris que par ma tante mère Ampili et mon maître Mpampou. Ce sont eux qui m'ont appris à emprunter le sentier de l'existence au temps même où je ne m'inquiétais pas de connaître la signification de la parole. »

Aujourd'hui, l'auteur est considéré comme une figure marquante de la poésie de langue française. Commentant son ouvrage *Chants de la graine semée*, qui lui a valu le prix Mokanda 2014, Gabriel Okoundji dit : « Les grecs ont fait de la poésie un chant, aux Africains maintenant de faire de la poésie non seulement un chant mais aussi un chant de danse ou une danse du chant. Quand j'écris ma poésie je danse en même temps pour bien accompagner le vocable »

La plupart des livres de Gabriel

Okoundji sont lus dans les écoles tchadiennes, burundaises. Parmi lesquels, « Chants de la graine semée » ; « Apprendre à donner, apprendre à recevoir » ; « Terres d'Afrique, anthologie de poésie contemporaine » ; « Cycle d'un ciel bleu » ; « Palabres autour des paroles de Sory Camara » ; « Vent fou me frappe » ; « L'âme blessée d'un éléphant noir » ; « Gnia » ; etc. Cette riche publication lui a valu plusieurs prix : Prix Mokanda 2014, prix Léopold Sédar Senghor de poésie 2014 du cénacle européen francophone ; prix spécial poésie de l'Académie des sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux 2011 ; Grand prix littéraire d'Afrique noire 2010 ; prix de poésie contemporaine poèsYvelines 2008 du conseil général des Yvelines, prix coup de cœur 2008 de l'Académie Charles-Cros ; prix Pey de Garros 1996. Il exerce les fonctions de psychologue clinicien des hôpitaux. Responsable culturel depuis deux ans à clinique de la région aquitaine, il est chargé d'enseignement à l'Université Michel de Montaigne de Bordeaux III en France.

Rosalie Bindika

FOOTBALL

Les résultats des Diablos rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 3^e division, 3^e journée

Hallescher confirme son début de saison en dents de scie après sa défaite à domicile face à Fortuna Cologne (0-2). Déjà battu sur ses terres par Chemnitz en ouverture, le club de Mouaya ne compte que 3 points après 3 journées. Seule bonne nouvelle, l'entrée de Pitchou Mouaya à la pause, alors que le score était acquis : avec son international congolais, Hallescher a retrouvé la solidité défensive qui lui faisait défaut.

France, 2^e division, 1^{re} journée

Sans Hugo Konongo, non retenu dans le groupe, Clermont s'incline à Brest (1-2). Le club d'Oscar Ewolo, qui est membre du staff breton, débute bien sa saison.

Suisse, 1^{re} division, match à rejouer de la 4^e journée


Interrompu dimanche, la rencontre entre Aarau et Vaduz était programmée mercredi soir. Et l'équipe d'Igor Nganga, titulaire sur le flanc droit de la défense, a concédé le match nul 1-1. Avec 5 points, Aarau est 4^e mais compte déjà 7 points de retard sur le leader, le FC Zurich.

La durée de l'indisponibilité d'Allan Kimbaloula est désormais connue : blessé à l'entraînement le 5 juillet, le milieu offensif congolais est touché au ligament croisé du genou droit, qui n'est toutefois pas rompu.

Après avoir subi une arthroscopie, il est désormais en rééducation à Cap Breton, pour 3 semaines. Il sera écarté des terrains pour encore trois semaines ou un mois et devrait donc reprendre le chemin des terrains d'entraînement durant la première quinzaine de septembre.

Après sa blessure, alors que la presse locale annonçait une rupture du ligament et une absence de plusieurs mois, l'ancien Lillois avait décidé, en accord avec son club, d'aller consulter un spécialiste à Paris. Bien lui en a pris, puisqu'il divise par trois la durée de son indisponibilité.

Camille Delourme






FORUM

DE L'ORIENTATION

UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

1^{ère} Edition

TESTS
DES
SÉLECTIONS
•
INSCRIPTIONS
•
BOURSES

FOUP 2014

SE FORMER AVEC UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

26-27 août 2014
Hôtel LEDGER - Brazzaville

29-30 août 2014
Hôtel ELAIS - Pointe-Noire

ENTREE LIBRE & GRATUITE

Tél: +242 222 81 20 20
info@perspectivesavenir.org

Pas de crédit ?

Garde le SOURIRE avec

WARID

SO-V-NGA



Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123



WARID

Passer à l'action

Flexy Class
Conférences Formation

COOPÉRATION

La RDC et le Rwanda s'attellent à la détermination de leurs frontières communes

Les deux pays ont mis en place une commission afin de l'identification des dix-sept autres bornes qui marquent leurs limites respectives.

Le Rwanda et la RDC ont, le 6 août, à l'issue de la deuxième session de leur commission mixte, à Goma, dans le Nord-Kivu, levé l'option d'identifier les dix-sept autres bornes (de six à vingt deux) de leurs frontières communes. Les deux États ont décidé de mener ce travail d'identification et de reconnaissance des bornes du 25 au 30 août à partir du chef-lieu du Nord-Kivu. Dans ce travail, note-t-on, cette commission mixte se basera sur la carte géographique coloniale de 1911.

Identifier les bornes matérielles

L'action menée par les deux pays vise à identifier les bornes matérielles de la frontière commune réelle entre le Rwanda et la RDC. Ce qui permettra de mettre également fin aux différends qui naissent de la difficulté de délimitation des territoires respectifs aux deux pays.

Selon la radio onusienne qui relaie

cette information, des équipes techniques vont notamment établir, pour chaque borne, une fiche de repérage; prendre des coordonnées GPRS, des photographies et établir un procès verbal afin d'établir un état des lieux de ces bornes. Cette décision des deux pays fait suite à une réunion préliminaire tenue en 2009, au cours de laquelle cinq bornes seulement sur les vingt-deux initiales avaient été identifiées.

Le Rwanda et la RDC, note-t-on, ont une frontière lacustre et terrestre. Celle-ci est longue de plus de deux cents kilomètres. Alors que ce processus de délimitation s'inscrit dans le cadre du programme frontière de l'Union africaine qui a demandé aux États du continent d'achever, d'ici 2017, la matérialisation de leurs frontières. La troisième session de la commission mixte est prévue du 15 au 19 septembre au Rwanda. Elle permettra notamment d'évaluer le résultat de cette identification des bornes.

Des problèmes avec certains voisins

La délimitation des frontières de la RDC a été, il y a deux ans, au centre d'une table-ronde des mi-

nistres provinciaux du pays en charge de l'Intérieur qui s'est tenue à Lubumbashi, au Katanga. Au cours de ces travaux, ces derniers se sont engagés à réaffirmer les limites du pays et de les doter des technologies de pointe afin de les préserver. Cette réunion a exclusivement traité de la gestion des frontières nationales et internationales ainsi que de la coopération transfrontalière.

Elle a principalement évoqué les problèmes de respect des frontières entre la RDC et l'Angola, l'Ouganda ainsi que le Rwanda. La RDC, rappelle-t-on, a des problèmes avec certains de ses voisins sur la délimitation des frontières.

Avec l'Angola, la frontière terrestre longue de plus de deux mille kilomètres ne pose pas de problème. Il se situe au niveau de la frontière maritime du côté de l'océan atlantique. L'enjeu, ici, est l'exploitation du pétrole. Alors que la frontière entre la RDC et l'Ouganda souffre du même problème. « Il n'y a aucune démarcation sur le lac Albert », ont reconnu les ministres provinciaux et leurs experts.

Lucien Dianzenza

INFRASTRUCTURES

Sept passerelles bientôt érigées sur le boulevard Lumumba

La décision aura pour effet immédiat de réduire les accidents de circulation souvent mortels sur la plus grande artère de la ville de Kinshasa, et les travaux devront être organisés en tenant compte de l'échéance de la rentrée scolaire, a insisté le premier ministre, Augustin Matata Ponyo.

Les travaux représentent des chantiers ouverts dans le cadre de la modernisation des routes, la sécurité des piétons et celle des personnes vivant avec handicap. Certains des travaux engagés visent les voiries de Kinshasa. L'on se rappelle le démarrage vers la fin de l'année 2013 de la troisième phase concernant concrètement la partie comprise entre l'échangeur de Limete et l'aéroport international de Ndjili. Cette phase est également importante pour d'autres communes de la ville, notamment Matete, Kimbaseke, Masina et Ndjili.

La décision arrêtée le 5 août d'ériger les sept passerelles sécurisées le long du boulevard Lumumba est plutôt bien accueillie dans les milieux des usagers de la route. Toutefois, au-delà des

passerelles, ceux-ci ont posé aussi le problème du faible éclairage du boulevard Lumumba, à l'origine d'ailleurs des poches noires qui insécurisent les piétons lors des traversées souvent apocalyptiques en groupes en début de soirée. Comme l'a rappelé Matata ponyo, il sera question également de construire des gares routières et des aires de stationnement dans le but de chercher à fluidifier le trafic routier. Selon lui, les travaux déjà lancés doivent impérativement se poursuivre avant la rentrée scolaire 2014-2015.

À l'échelle nationale, le gouvernement a réaffirmé les grandes orientations retenues dans le domaine des infrastructures du pays. Aussi l'objectif demeure-t-il la connectivité des populations. Il s'est posé la problématique des travaux de réouverture routière visant principalement la route nationale numéro un qui a la spécificité de relier l'ouest et le sud-est de la RDC. Celle-ci traverse au moins cinq provinces, en l'occurrence le Bas-Congo, Kinshasa, l'Équateur, le Kasai Occidental et le Katanga.

Laurent Essolomwa

DROITS DE L'HOMME

La VSV inquiète de la détention d'Honoré Kapuku Mushila par les services de sécurité

L'ONG motive sa crainte par l'assassinat après l'enlèvement, il y a quatre ans, de ses deux membres dont Floribert Chebeya et Fidèle Bazana dans les locaux de l'ex-Inspection générale de la Police nationale congolaise (PNC).

La Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV) s'est dite très préoccupée et indignée par la détention illégale d'un membre de son staff et Chargé des Comités droits de l'Homme à la base (CDH/VSV), Honoré Kapuku Mushila, et ses codétenus, à l'Agence nationale des renseignements (ANR), à Kinshasa.

Dans une réaction du début de la semaine, cette ONG a dénoncé les violations des droits reconnus à toute personne en détention dont Honoré Kapuku Mushila est victime depuis son enlèvement en compagnie de dix autres personnes, dans la nuit du 2 au 3 août. La VSV fait, en effet, observer que plusieurs tentatives menées par les membres de famille et proches ainsi que les défenseurs des droits humains pour entrer en contact avec la victime demeurent vaines. « Depuis de nombreuses années, les autorités de l'ANR ne cessent de fouler au pied les droits des



Des responsables de la VSV lors d'une conférence de presse. Photo Adiac

détenus aux visites, à l'accès à la nourriture, à l'eau potable, aux soins médicaux, etc. », a souligné cette association.

La VSV note également que ce service excelle dans les violations des droits des détenus, en particulier et des droits humains, en général, en persistant dans les interpellations, arrestations arbitraires et autres enlèvements à des heures indues, ainsi que des

détentions prolongées des personnes sans que le motif de leur privation de liberté ne soit porté ni à leur connaissance, ni à celle de leurs avocats et moins encore à celle des défenseurs des droits humains.

Présentation devant leur juge naturel

Dans ce plaidoyer, la VSV a relevé que les personnes mises en cause par l'ANR ne sont souvent pas

présentées dans un délai raisonnable devant une juridiction compétente. Pour l'ONG, cela est en violation des articles 18, 6,7 et 9 respectivement de la Constitution du pays, de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

C'est devant cette réalité que cette association a réitéré aux autorités de la RDC sa demande

de libération immédiate et sans condition de son membre, Honoré Kapuku Mushila et de ses codétenus sinon leur présentation, sans délai, devant une juridiction compétente en cas de griefs sérieux à leur charge.

La VSV exige également l'ouverture d'une enquête indépendante pour faire la lumière sur cet enlèvement à des heures indues en vue d'en établir les responsabilités et sanctionner les commanditaires, complices et exécutants ainsi que la réparation des préjudices subis par les victimes d'enlèvement, séquestration et détention illégale. Cette ONG, qui rappelle l'assassinat après l'enlèvement dans la nuit du 1er au 2 juin 2010, de ses deux membres en l'occurrence Floribert Chebeya Bahizire et Fidèle Bazana Edadi dans les locaux de l'ex-Inspection générale de la PNC (actuel Commissariat général de la PNC), exprime ses vives craintes quant à la vie et la sécurité d'Honoré Kapuku, qui avait été enlevé, par des hommes armés en civil et en tenue de l'armée et de la Police militaire, venus à bord des véhicules dont l'un portant la mention « police », dans la nuit précitée, vers 2h45, à l'église « Laboratoire universel des guérisons spirituelles » à Ngaliema/Brikin.

L.D.

SOMMET USA-AFRIQUE

Les entreprises américaines promettent d'investir en Afrique

L'investissement, qui se chiffre à plus de 14 milliards USD, a été promis à la suite des discussions entre les deux côtés de l'Atlantique en vue d'établir des partenariats plus étroits, éliminer les obstacles et tirer parti de l'énorme potentiel inexploité de l'Afrique.

La promesse a été faite lors du forum des affaires Etats-Unis-Afrique co-organisé par Bloomberg Philanthropies et le ministère américain du Commerce, lequel ministère a réuni plus d'une centaine de PDG d'entreprises américaines à Washington pour rencontrer des centaines de dirigeants africains du secteur public et privé sur invitation du président américain, Barack Obama, rapporte un communiqué de la BAD. Avec l'Afrique, les Etats-Unis sont un bon partenaire, un partenaire sur pied d'égalité et un partenaire dans la durée, a-t-il déclaré. Le président Obama, à cet effet, a annoncé que son

pays va tripler son objectif initial en ce qui concerne l'énergie. C'est celui d'apporter l'électricité à 20 millions de foyers africains qui en sont actuellement dépourvus. Aussi a-t-il précisé que les Etats-Unis et ses partenaires se proposent d'apporter de l'énergie électrique à 60 millions de foyers et d'entreprises.

General Electric qui est l'une de ces entreprises prévoit d'investir 2 milliards de dollars et de doubler sa main-d'œuvre africaine d'ici 2018. Le PDG de cette entreprise, Jeffrey Immelt, invite les pays africains à former des blocs pour, selon lui, faciliter la conclusion des accords ainsi que la conduite des affaires au niveau régional.

Pour la Banque africaine de développement (BAD), les investissements dans le secteur privé et les infrastructures sont deux questions à promouvoir. Comme l'a souligné Donald Kaberuka au cours des débats du forum des

affaires, les investissements et les infrastructures, une fois mis ensemble, mèneront à la transformation économique.

Par ailleurs, beaucoup d'entreprises américaines se sont rendues compte, ces dernières années, qu'en ne faisant pas d'affaires en Afrique, elles manquent des occasions, pendant que leurs concurrents pénètrent sur le marché. Au cours des dix dernières années, souligne la BAD, le volume des investissements étrangers a grimpé en flèche, passant de dizaines de milliards de dollars à des centaines de milliards de dollars. De plus, comme l'a fait remarquer la ministre américaine du Commerce, Penny Pritzker, l'on s'attend à voir le PIB (produit intérieur brut) du continent augmenter de 6 % par an dans les dix prochaines années. Ce sont là des statistiques qui ne manquent pas d'attirer l'attention des industriels américains.

Gypsie Oissa Tambwe

SANTÉ

Plus de 35000 enfants de moins de cinq ans immunisés contre la polio

35 260 enfants âgés de 0 à 5 ans vaccinés contre la polio soit 96,9% et 61 981 contre la rougeole soit 96,7%. Ce sont là les résultats de la campagne de vaccination contre la polio et la rougeole qui ont été dernièrement organisée dans la ville de Boma dans la province du Bas-Congo.

Après les provinces du Kasai-Oriental et Kasai-Occidental qui ont organisé au mois de mai de l'année en cours la campagne de vaccination contre la polio et la rougeole, les provinces du Bas-Congo et Bandundu sont les deux dernières provinces qui ont organisé cette campagne. L'organisation de ces campagnes de vaccination des enfants contre la rougeole et la polio à travers toutes les onze provinces du pays visent à éradiquer ces deux maladies qui constituent les principales causes de mortalité des enfants. L'unique solution pour mettre fin à ces maladies demeurent la vaccination parce qu'il n'y a pas de traitement spécifique contre ces maladies, seul la vaccination protège les enfants.

Pour ce qui est de la province du Bas-Congo, plus exactement de la ville de Boma, cette campagne organisée par le ministère de la Santé publique avec ses partenaires tels que l'Unicef, l'OMS, le Gavi s'est déroulée sans trop de peine. À en croire le médecin chef de zone de Boma, le Dr Kennedy Nzebo tout a été mis en œuvre pour que cette campagne se passe bien. Toutes les commissions ont travaillé dans une parfaite synergie



Le médecin chef de zone de Boma, le Dr Kennedy Nzebo

Les sites de vaccination étaient ravitaillés en cas de besoin

Durant cette campagne, on n'a pas déploré de rupture de stock, a laissé entendre le Dr Kennedy Nzebo. « Les sites étaient ravitaillés à chaque fois que le besoin se faisait sentir. Nous avions des vaccins en quantité suffisante. Tous les intrants étaient arrivés au moins deux semaines avant le lancement de la campagne », a dit le Dr Kennedy Nzebo. La conservation des intrants aussi, poursuit-il, ne nous a pas posé des problèmes. « Il y a des privés qui nous ont aidé avec leurs chambres froides pour conserver les vaccins. Au niveau de la zone de santé de Boma, nous avons aussi des matériels de la chaîne de froid comme les congélateurs, les glacières », indique le Dr Kennedy qui, parlant de la logistique, explique : « Nous avons eu des matériels roulants. La

zone de santé a un véhicule. En plus de cet engin, nous avons pris en location un autre véhicule. Il y a eu aussi cinq motos dont deux nous avons pris en location ».

Pour ce qui est de la mobilisation sociale, des relais communautaires ont été largués sur le terrain pour sensibiliser la population. Ils ont été appuyés par des aidants communautaires de la Croix-Rouge. Pour le Dr Kennedy, pour impliquer tout le monde dans la vacci-

nation même les Églises dites spécifiques parce qu'elles s'opposent à la vaccination, un des représentants d'une branche des Églises des noirs, Tuka kongo Benina a été parmi les vaccinateurs.

Pour prouver que son Église ne s'opposait pas à la vaccination, il a fait vacciner ses enfants en pleine cérémonie du lancement de la campagne de vaccination contre la polio et la rougeole, lancement qui a eu lieu devant la cour de la maison communale de Kalamu. « Nous avons commencé à sensibiliser la communauté depuis un mois. Nous avons travaillé avec des églises même les églises des noirs. Ces églises n'ont jamais résisté à la vaccination. Ce sont des rumeurs que nous avons bien gérées » a conclu le Dr Kennedy. Somme toute, la campagne de vaccination à Boma s'est déroulée sans incidents majeurs.

Aline Nzuzi

INVESTISSEMENTS

350% d'accroissement des projets au premier semestre 2014

Il s'agit d'un total de cinquante-deux projets agréés par l'Anapi (Agence nationale de promotion des investissements) entre le 1er janvier et le 31 mai 2014, soit cinq mois à peine, contre vingt-neuf projets agréés au cours de l'exercice 2013, plus précisément dans la même période.

Une preuve de plus que le climat des affaires s'améliore progressivement en RDC. En effet, cette cinquantaine de projets représente un coût global de 1,8 milliard de dollars américains US, et elle est en mesure de générer plus de cinq mille emplois directs et indirects.

En 2013, ce coût représentait 401,4 millions de dollars américains. Cela confirme une progression de l'ordre de 353 % entre les deux périodes sous examen.

Pour l'Anapi, ces résultats représentent le couronnement des efforts. Elle a réaffirmé sa détermination de ne pas rompre avec la tradition de rendre publics ces chiffres.

Les projets ainsi agréés sont des projets de création, d'extension-diversification, voire d'extension-modernisation. De l'analyse comparative réalisée par l'Anapi, il en ressort que les projets de création représentent la moitié des projets agréés, soit un coût total de plus d'un milliard de dollars américains. Cette somme représente environ 56% du coût total des investissements réalisés. Il convient également de signaler que les projets-créations produisent traditionnellement moins d'emplois que ceux d'extension.

Sur le plan des secteurs sollicités, l'on découvre la longueur d'avance des services (génie civil, transport, immobilier, télécommunications, hôtellerie et autres).

Au moins trente et un projets, soit 77% du coût total des agréments, visent principalement ce secteur des services. Quant au reste, il est constitué de dix-huit projets dans le secteur industriel (agro-alimentaire, agro-industrie) et deux projets dans les infrastructures (matériaux de construction). L'agriculture continue de susciter aussi peu d'intérêt, si l'on s'en réfère au seul projet agricole agréé pour un coût de 3 millions de dollars américains. Même si 47% des projets agréés par l'Anapi visent plusieurs provinces à la fois, l'on constate tout de même l'intérêt porté sur certaines provinces comme le Bas-Congo (2^e position), Kinshasa (3^e position) et le Katanga (4^e position).

Laurent Essolomwa

BADMINTON

La Fébadco va tenir son assemblée générale xtraordinaire électorale

Après l'organisation du championnat national de badminton du 30 juillet au 5 août à Kinshasa, la Fédération de badminton du Congo (Fébadco) compte renouveler son comité exécutif au terme des élections prévues pour le 16 août.

L'assemblée générale extraordinaire électorale de la Fébadco va avoir lieu à Kinshasa. C'est le secrétaire général de cette instance sportive, Marcel Bukasa Mukoma, qui a livré cette information à la presse. Les candidats à divers postes à pourvoir sont donc priés de remplir certaines conditions.

Le candidat doit être de nationalité congolaise, âgé de plus de 25 ans révolus, n'avoir pas été frappé d'une sanction pénale de droit commun; il ne doit pas être rendu coupable d'un détournement de fonds ou de biens de la fédération.

Le futur dirigeant fédéral doit avoir un emploi rémunérateur ou jouir des conditions matérielles qui le mettent à l'abri des besoins financiers.

Le bureau des inspecteurs au secrétariat général des Sports et Loisirs situé au stade des Martyrs de Kinshasa est disposé pour fournir tous les renseignements relatifs au dépôt des candidatures à différents postes au secrétariat exécutif de la Fébadco.

Rappelons que la Fébadco a organisé, du 30 juillet au 5 août, la troisième édition des championnats nationaux de badminton. Trois provinces seulement, notamment la ville-Province de Kinshasa, le Bas-Congo et le Bandundu, ont participé à cette compétition sur les sept annoncées à Kinshasa.

Martin Engimo

RENTÉE SCOLAIRE 2014-2015

Le gouvernement augmente le budget de l'EPSP

Environ 7 milliards de francs congolais, c'est le montant affecté à la rémunération des enseignants et à l'extension de la mutuelle de santé à Mbandaka et Kisangani.

La salle de conférence du Centre de ressources pour les enseignants de Kinshasa (CREK) a servi de cadre le 5 août, comme il en est de coutume, à une rencontre d'échanges, entre les responsables du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) et l'intersyndical des syndicats des enseignants. L'objectif de cette rencontre était donc d'évaluer ce qui a été fait et ce qui reste à faire en vue de préparer une rentrée scolaire apaisée et crédible et de projeter la rentrée scolaire prochaine dont la date est fixée au 8 septembre par le ministre de l'EPSP, Maker Mwangu.

Outre le ministre de l'EPSP, cette rencontre d'échanges a été rehaussée de la présence de la vice-ministre de l'EPSP, Maguy Rwakabuba, la vice-ministre du Budget, Abuyuwe Lixa et du vice-ministre des Finances, Roger Shulungu.

Prenant la parole, le représentant de l'intersyndical des syndicats de l'EPSP, Jacques Lukuku, a saisi cette occasion pour rappeler au gouvernement les préoccupations restées en suspens, lesquelles préoccupations sont contenues dans leur lettre de demande d'audience adressée au ministre de l'EPSP. « Si ces préoccupations ne sont pas satisfaites, il y a risque de créer une grogne sociale au niveau des enseignants », dit-il, tout en citant l'augmentation des salaires des enseignants de l'EPSP au regard du budget 2014, la prise en charge des non-payés du niveau primaire et secondaire, la mise à la retraite des enseignants de l'EPSP, la retenue opérée par les banques sur les salaires des enseignants au titre d'impôt et de la retenue des comptes ainsi que le problème des frais funéraires des enseignants conformément à l'article 17 de l'ordonnance 232.

Améliorer les conditions des enseignants

Dans son intervention, la vice-ministre du Budget, Abuyuwe Lixa a apaisé les syndicalistes au regard des majorations faites dans

le budget de l'EPSP pour améliorer les conditions de vie des enseignants du primaire et secondaire. À en croire la vice-ministre du Budget, le gouvernement est en train de déployer des efforts considérables pour améliorer les conditions socioprofessionnelles des enseignants, particulièrement dans la mécanisation de nouvelles unités. En 2013, a-t-elle rappelé, 26000 enseignants ont été mécanisés alors que le budget du secteur de l'EPSP était évalué à 32 milliards de FC. Il a été majoré de 2 milliards de FC en juillet 2014 et sera encore augmenté de 5 milliards de FC en octobre 2014. Une augmentation de 7 milliards de FC qui portera le budget de l'EPSP à 39 milliards de FC.

Au regard du climat ayant caractérisé les échanges au cours de cette rencontre, le ministre Maker Mwangu a demandé aux enseignants de se choisir deux représentants pour la poursuite des échanges. L'occasion pour lui d'annoncer la création d'une caisse qui permettra de résoudre le problème de la mise à la retraite des enseignants.

Gypsie Oïssa Tambwe

DOTATION

Les thermomètres laser pour détecter à distance des cas d'Ébola

L'épidémie de la fièvre hémorragique d'Ébola qui s'étend en Afrique de l'Ouest (Liberia, Sierra-Leonne et Guinée) amène la RDC à prendre des précautions pour barrer la route à cette épidémie même si le pays n'est pas affecté.

À cause des mouvements de populations, il est donc prudent que la RDC mette son arsenal de prévention en marche. C'est ce qui justifie la remise au programme national de l'hygiène aux frontières d'un lot de thermomètres laser capables de détecter à une distance de cinq mètres la température. La remise du matériel de détection de cas d'Ébola s'est fait au jardin du ministère de la Santé publique. C'est le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi qui a personnellement remis ces thermomètres au directeur du programme national de l'hygiène aux frontières. Celui-ci a eu des mots justes pour remercier le gouvernement congolais qui ne ménage aucun effort pour prévenir cette épidémie. Il a, par ailleurs, souligné que ces thermomètres seront bien utilisés.

Cependant, le pays vient de renforcer ses mesures de protection contre cette maladie qui avait déjà frappé la RDC, il y a aujourd'hui près de deux ans. Lors d'une réunion qu'il a présidée dernièrement sur le renforcement du plan de contingence de la RDC sur cette maladie, le ministre de la Santé publique a tenu d'abord à apaiser la population congolaise en ces termes : « Il n'y a pas d'épidémie d'Ébola en RDC ».

Ensuite, il a livré un train de mesures contenues dans ce plan de contingence : sensibilisation des voyageurs en partance de l'Afrique de l'Ouest, obligation faite aux équipages de communiquer le moindre incident, alerter les services sanitaires pour des prises de mesures appropriées et rapides, renforcer le nombre des agents au niveau des frontières, isoler toutes personnes suspectes. Celles-ci seront transportées dans des ambulances dans les hôpitaux connus pour des soins appropriés. Il s'agit de l'hôpital général provincial de référence de Kinshasa, l'hôpital de Kinkole et les cliniques de l'Amitié sino-congolaise.

Aline Nzuzi

FANFARE

L'Espace Masolo accueille le groupe allemand Bela Kongo à Kinshasa

Les jeunes allemands de la fanfare Bela Kongo, la fanfare de l'Espace Masolo et un orchestre de musique classique de Bayonne en Bavière vont livrer une série de productions à Kinshasa dans le cadre de la concrétisation d'un projet et d'échange entre l'Espace Masolo et Bela Kongo de Wuppertal en Allemagne.

La fanfare des jeunes allemands de la ville de Wuppertal en Allemagne, Bela Kongo, livre du 8 au 24 août à Kinshasa une série des concerts, ainsi que l'orchestre allemand Ostbayerischen Jugendorchesters aussi, un groupe de musique classique de Wuppertal également, et la fanfare des jeunes musiciens de l'Espace Masolo (Centre des ressources de solidarité artistique et artisanale -CRSAA-) de Kinshasa. L'annonce a été faite le 2 août au siège de l'Espace Masolo à Kinshasa situé dans la commune de Masina (sans fil) par la direction artistique de l'Espace. On a noté la présence de l'initiateur du CRSAA, Hubert Mahela en bref séjour à Kinshasa, lui qui est depuis plusieurs années résident à Amiens en France. À côté de lui, il y avait Cathy Ekemino et Malvine qui ont tous eu quelques mots pour étayer le projet qui se concrétise par l'arrivée des jeunes de la fanfare Bela Kongo de Wuppertal en Allemagne et leurs parents à Kinshasa. Le séjour des jeunes fanfares allemand Bela Kongo est la concrétisation d'un projet qui dure depuis 2010 entre l'Espace Masolo et les jeunes artistes de Wuppertal. En effet, la fanfare de l'Espace Masolo a effectué deux voyages en Allemagne où elle s'est produite, et les jeunes artistes congolais ont aussi suivi des formations en atelier. Et les jeunes

allemands ont été formés à la fanfare après leur contact avec les jeunes de la fanfare de l'Espace Masolo. L'arrivée de Bela Kongo s'inscrit donc dans la continuité de cette amitié, cette complicité, cet échange né du premier voyage de la fanfare de l'Espace Masolo avec six jeunes en Allemagne en 2010 lors de la tournée du spectacle King Kongo. Et la deuxième tournée en 2012. C'est donc une forte délégation de Bela Kongo qui séjourne à Kinshasa avec vingt-cinq personnes dont les jeunes musiciens allemands et leurs parents. Outre la Fanfare Bela Kongo, le groupe allemand Ostbayerischen Jugendorchesters de Bayonne dans la région de Bavière en Allemagne va aussi se produire à Kinshasa dans le cadre du même projet. Des productions auront lieu à l'Espace Masolo, à Kinkole, au Centre culturel congolais Le Zoo, à la place Victoire à Matonge, au siège des Intrigants dans la commune de N'Djili, et à l'Ambassade d'Allemagne à Kinshasa. L'orchestre de musique classique de Bayonne se produira pour sa part à l'espace Maïsha Park. La Fanfare de l'Espace Masolo participera activement à toutes ces productions à Kinshasa. Créé depuis maintenant 11 ans, l'Espace Masolo -CRSAA- est un centre de récupération des enfants en rupture familiale (enfants de rue), mais provenant des centres d'hébergement partenaires. Ces enfants sont ensuite formés à l'art, notamment le théâtre des marionnettes, la fanfare, la peinture sur toile, la coupe et couture, la sculpture en bois et actuellement la soudure. L'Espace Masolo fait ensuite l'accompagnement professionnel de ces jeunes après leur formation.

M.E.

FOOTBALL

Werder Brême de Lukimya et Makiadi explosent Chelsea en amical

Deux Congolais de la RDC, le défenseur central Assani Mulongoti Lukimya et le milieu récupérateur Cédric Makiadi, ont pris une part active, le 3 août, au Weser Stadium de Brême lors de la victoire de Werder Breme d'Allemagne sur Chelsea d'Angleterre par trois buts à zéro, en match amical international de la pré-saison.

Le onze de départ de l'entraîneur Robin Dutt de Werder Brême a été composé du gardien de but Wolf, et dans le champ Fritz (remplacé à la 60e par Busch), Assani Mulongoti Lukimya, Caldirola (remplacé à la 76e par Hüsing), Garcia (remplacé à la 76e par Kobylanski), Galvez (remplacé à la 60e Kroos), Junuzovic (remplacé à la 76e par Aycicek), Ludovic Obraniak (remplacé à la 60e par Selassie), Bartels (remplacé à la 60e par le Congolais Cédric Makiadi), Elia (remplacé à la 60e par Hajrovic), et Di Santo (remplacé à la 60e par Petersen). L'on se rend compte qu'à partir de l'heure de jeu, Robin Dutt a procédé à plusieurs changements. Du côté de Chelsea coaché par José Mourinho, le Belge Thibaud Courtois (revenu de l'Athletico Madric) a gardé les perches. Et dans le champ, il y a eu Luis, Zouma, Terry (remplacé à la 76e par Baker), Cesar Azpilicueta (remplacé à la 70e par Boga), Salah (remplacé à la 57e Eden Hazard), Van Ginkel, Matic, Fabregas, Costa, Torres (remplacé à la 57e par Ake). Notons que Didier Drogba est aussi monté sur l'aire de jeu en deuxième période, sous l'ovation des spectateurs du Weser Stadium. Les buts de Werder Brême ont été marqués par Elia à la 20e minute sur penalty consécutif à une faute de John Terry dans la surface de réparation, par Ludovic Obraniak à la 37e minute et par Kroos à la

88e minute sur penalty.

Le milieu international congolais Cédric Makiadi, qui par moment arbore le brassard du capitaine, a débuté sur le banc avant de faire son entrée en jeu à l'heure de jeu. Mais le défenseur Assani Mulongoti Lukimya a joué toute la rencontre. Et il s'est exprimé à la fin de la partie : « Tout a bien fonctionné aujourd'hui, particulièrement pour



Assani Lukimya en duel avec Didier Drogba lors du match Werder Breme vs Chelsea

nous en défense. Mais nous ne voulons pas être euphoriques. Nous ne voulons pas dormir sur nos lauriers après ce score de trois buts à zéro contre Chelsea. Et je pense que nous sommes sur la bonne voie ».

Notons que la RDC se retrouve dans un groupe très relevé des éliminatoires de la CAN Maroc 2015 avec le Cameroun et la Côte d'Ivoire comme favoris. La RDC et la Sierra Leone sont les deux outsiders du groupe. Le sélectionneur Florent Ibenge aura donc besoin des joueurs comme Assani Mulongoti Lukimya et Cédric Makiadi pour densifier son groupe contre des joueurs comme les Camerounais Mbia, Song et les Ivoiriens Yaya Touré, Drogba. Et c'est maintenant qu'il faudra débiter des contacts avec l'ensemble des joueurs qui composeront les Léopards de la RDC.

Martin Enyimo

INTERVIEW

Jean Goubald : « Chercher des stratégies pour continuer »

Attendu depuis plus de trois ans, Norme, le nouvel opus du guitariste tout aussi habile de ses doigts que de sa voix et expert en vers face au micro, est dans les bacs comme s'il n'y était pas encore. Un défaut de promotion serait à la base de cette méconnaissance du grand public, et, comme si cela ne suffisait pas, les pertes successives, en l'espace d'une semaine, de Clovis Sombete et Lando Batibuka respectivement manager et producteur de l'artiste ne sont pas d'ordre à lui faciliter la tâche. C'est ce qu'il nous confie dans cette interview.

Les Dépêches de Brazzaville : Comment expliquez-vous la sortie en douce de Norme sur le marché du disque depuis quelques mois sans que la plupart des mélomanes ne se doute de rien ?

Jean Goubald : C'est partiellement vrai. Nous avons commencé avec un premier lot d'essai mais la sortie officielle de l'album a été retardée parce que j'étais en pleine période de session. Mais voilà qu'au moment où nous pensions le faire, le producteur s'en va. Il meurt. Le pire, j'ai subi un double drame. Il y a d'abord eu la dispari-

tion du manager, Clovis Sombete et quelques jours plus tard, Lando Batibuka, le producteur. C'est pourquoi nous sommes à présent obligés d'essayer d'assurer la suite des affaires par nous-mêmes.

LDB : Un coup dur en un laps de temps, une semaine... cela doit avoir porté un coup sur la machine... ?

JG : En une semaine, oui. En l'espace d'une semaine, nous avons perdu deux personnes avec qui nous travaillions. Ils étaient d'ailleurs les piliers de cette tâche que je m'efforce de réaliser pour la promotion et la vulgarisation de l'album. C'est vraiment un choc.

LDB : Comment y faites-vous face en ce moment ?

JG : Nous sommes humains de toute façon. Nous savons que la mort frappe quand elle veut, cela nous a fait mal. Mais l'on se doit de regarder de l'avant, chercher des stratégies pour continuer.

LDB : Peut-on avoir une petite idée de ce que vous envisagez de faire ?

JG : Il y a des demandes dans les provinces et un peu partout ailleurs. Nous serons obligés de nous y mettre pour assurer une grande production. Entre autres, sortir un lot important de disques



Jean Goubald

pour répondre à la demande de l'intérieur du pays, en expédier en Europe et un peu partout dans le monde.

LDB : Norme est-il disponible chez les disquaires ici à Kinshasa ?

JG : Il y en avait là où je me produisais assez régulièrement, aux « Extrêmes », à l'« Extrême- Ma Campagne » et à l'« Extrême-

Kasa-Vubu ». Il y en a à Mikeno Lodge, à Kasa-Vubu. Mais l'on pouvait aussi en trouver auprès des marchands ambulants et vendeurs à la sauvette. Ils traitaient directement avec le producteur, je ne sais pas de combien d'exemplaires se constituait le lot qui leur avait été fourni et combien il en reste. Et donc, les gens qui œuvraient avec le producteur

devraient me fixer sur la sujet de sorte que j'en aie une idée claire pour savoir de quelle manière procéder pour la suite de la distribution.

LDB : Comment pensez-vous procéder pour prendre les choses en mains et ne pas accuser un plus grand préjudice encore ?

JG : Je vais me faire aider par une équipe des gens que je connais déjà. Nous avons en vue de nous y mettre à fond. Pour l'heure, il y a des rôles qui ne seront pas tenus par des personnes spécifiques. Nous devons assumer les tâches dévolues au manager et au producteur. Nous prévoyons de nous y consacrer sérieusement car personne d'autre ne le fera à notre place.

LDB : Outre l'album, n'y aurait-il pas aussi des soucis à gérer au niveau de l'agenda régulier des productions planifiées par le producteur ?

JG : Certes, oui. Mais là nous verrons comment va se faire la gestion des « Extrêmes ». Je ne sais pas qui va s'occuper de la succession, comment il va s'y prendre. Mais, entre-temps, nous allons continuer à jouer ailleurs.

Propos recueillis par Nioni Masela

Moli Mokelenge : « Nous progressons, nous ne restons pas figés »

Guitariste et chanteur comme son mentor Jean Goubald, Marc Mokelenge Molife dit Moli n'a pas tort de se tenir pour « la pièce majeure du groupe » de ce grand artiste qui le considère comme son fils et se plaît à le présenter de la sorte. C'était encore le cas le 2 août au restaurant The River où, en bon élève de son père, Moli a livré un concert apprécié par le public, le premier depuis le rendez-vous manqué des VIIe jeux de la Francophonie, il tenait à démontrer avoir fait son chemin depuis la compétition qu'avait abritée Nice en septembre 2013. D'où le nom « Ekomeli ekomeli » donné au spectacle offert autour d'un répertoire de quinze morceaux produit par M M Prod., le label de production mis récemment sur pied par l'artiste lui-même.

Les Dépêches de Brazzaville : Que nous a valu le remarquable retour sur scène de samedi dernier ?

Moli Mokelenge : J'ai mis en route un nouveau projet et cela fait un certain temps que je ne suis pas apparu sur scène de façon personnelle. J'avais l'ambition de réaliser un album. Comme cela me prend un certain temps, car il faut des moyens suffisants pour cela, nous y allons mollo. Mais je devais répondre à la demande du public qui se montrait impatient. Des gens appréciant ma musique après m'avoir écouté quelques fois, j'ai pensé qu'il fallait leur of-



Moli Mokelenge, Chimelle et Yves lors du concert au restaurant The River

fir de quoi les calmer.

LDB : Presqu'une année après le rendez-vous manqué de Nice, ce concert n'était-ce pas aussi pour montrer que le groupe a fait du chemin depuis ?

MM : En effet, surtout que depuis un moment, je ne veux plus jouer comme je le faisais autrefois. Il faut dire que la préparation du spectacle à présenter aux VIIe jeux de la Francophonie m'avait porté à m'y prendre autrement de sorte à réaliser un spectacle qui puisse avoir de l'audience partout ailleurs. Je pensais en faire un bien meilleur que les précédents. Avec les amis, nous avons passé une année dans l'ombre et avons mis à profit ce temps pour peaufiner et enrichir notre répertoire.

J'ai joué deux morceaux de deux d'entre eux. Il y avait donc un titre que je me suis contenté d'interpréter alors que la musique est de Mijo.

LDB : Que cherche Moli à travailler sur deux fronts entre le groupe de Jean Goubald et sa carrière personnelle ?

MM : Je veux que ma musique progresse. De toute façon, au fil des ans, les participants à ce projet évoluent de sorte qu'il nous est impossible de continuer à jouer de la même manière que nous le faisons hier. Et donc, en une année, nous ne pouvons nous permettre de donner un résultat similaire à celui d'avant. Aussi, quelquefois, il m'arrive de nommer ce spectacle « Ekomeli ekomeli », ce que je

traduit par « l'écriture a mûri ». Une expression de ce que nous expérimentons au fil des jours parce que nous progressons, nous ne restons pas figés. Comme nous gagnons en expérience, de même notre musique gagne en maturité. Prochainement nous aurons peut-être un répertoire de vingt chansons et le spectacle durera trois ou quatre heures. Nous écoutons beaucoup d'autres genres et expressions musicales et nous suivons la tendance. Ce qui, au final, donne une couleur particulière à celle que nous faisons. Notre musique n'est pas commune. Nous faisons l'effort d'écrire différemment. Et entre-temps, j'ai fait diverses expériences. J'ai, entre autres, essayé de voir la relation qui pourrait exister entre

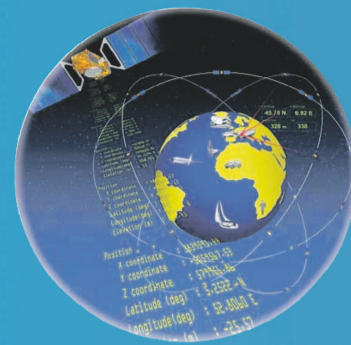
plusieurs disciplines artistiques. C'est ainsi que j'ai fait un atelier photo-vidéo qui m'a permis d'avoir un regard neuf et de voir les accointances existantes entre la musique et les arts plastiques. Ce qui m'a inspiré et donné une nouvelle vision de façon à créer un autre spectacle.

LDB : Moli, est un des membres du groupe de Jean Goubald mais se livre aussi à des escapades solitaires pour des projets personnels, cela n'a-t-il pas un effet perturbateur ?

M.M. : Pour le moment, non. Cela ne dérange pas car nous n'avons pas encore de calendrier important qui nous porte à bouger beaucoup. Mais encore, comme j'aime à le dire, je ne suis pas irremplaçable au sein du groupe de Jean Goubald que je n'ai du reste pas l'intention de quitter pour l'instant. Je suis encore là à accompagner mon père parce que lui-même m'encourage à aller de l'avant. Il veut que je progresse et fasse petit à petit mes armes. Et, il continue de veiller sur le grain de sorte qu'il n'a presque jamais manqué à plus d'une seule de mes prestations personnelles, il m'a toujours soutenu et je bénéficie d'un appui permanent de sa part. En privé, il m'a souvent dit qu'il attendait mon éclosion et donc pour cela je suis tenu de ne pas croiser les bras pour ne pas décevoir ses attentes. Je me dois donc de continuer à travailler en parallèle comme je le fais.

Propos recueillis par N.M.

AMC Telecom



Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

KOUILOU

La FMC lance sa campagne de structuration des organes intermédiaires

Après le département de Pointe-Pointe, la campagne de structuration des organes intermédiaires de la Force montante congolaise (FMC) a officiellement débuté le jeudi 6 août au siège de la sous-préfecture de Loango, dans le département du Kouilou. Juste Bernardin Gavet et Raymond Bongo Mavoungou, respectivement premier secrétaire national et président de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) du Kouilou étaient sur les lieux.



Juste Bernardin Gavet, au centre s'adressant aux responsables et membres de la FMC du Kouilou

« La campagne de structuration que nous lançons ce jour marque un pas décisif dans la vie de la FMC dans le département du Kouilou. Elle consacre l'implantation de la FMC comme unique instrument politique de la jeunesse du PCT destiné à agir en leur faveur. Celle-ci implique une mobilisation générale, une

appropriation de l'organisation par tous les jeunes sans considération d'ethnie, de sexe, de formation ou tout autre aspect », a déclaré Justin Bernardin Gavet à l'ouverture de la cérémonie.

Aussi, a-t-il exhorté les membres de la FMC du département du Kouilou à se sentir pleinement impliqués dans la mise en place des instances dans ce département permettant ainsi sa bonne marche.

« La FMC bien que dirigée du sommet, vit à la base et il ne servirait à rien de vous sentir marginalisés ou exclus. Nous sommes tous membres de la FMC avec les mêmes droits et les mêmes devoirs », a-t-il conclu. Adressant pour sa part son mot de bienvenue à la délégation nationale de la FMC, Raymond Bongo Mavoungou a indiqué que cette rencontre constituait un moment décisif et important dans la vie du PCT. « Il s'agit d'interpeller la responsabilité de chaque membre et la conscience militante de chacun d'eux afin que ceux-ci apportent au PCT sa contribution pour lui permettre de répondre aux défis actuels », a-t-il signifié. Rappelons que cette structuration s'effectue quinze mois après la création de la FMC et que l'organisation cible les jeunes dont l'âge est compris entre 15 et 35 ans.

Séverin Ibara

CRIMINALITÉ

Une famille tuée à Pointe-Noire

Cette histoire tragique s'est passée, mercredi, au quartier Socoprise dans le 1er arrondissement de Pointe-Noire.

Une femme gravement blessée, un enfant de deux ans et deux adultes ont été tués à l'aide des machettes par une personne non encore identifiée. Taliane Titti Mouadza agent de Total, âgé de 25 ans et son cousin Ngoma Matondo ainsi qu'une fillette de deux ans ont été tués dans la nuit du 6 au 7 août. La troisième victime, Joceline Pemba, la mère de l'enfant, a été gravement blessée et laissée pour morte. Conduite à l'hôpital, elle a commencé à reprendre conscience. D'après les informations recueillies auprès de la famille des victimes, le bandit se serait introduit dans la maison à partir de 14 heures et y est resté jusqu'à 2 heures du matin pour commettre son forfait.

Prosper Mabonzo

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE CADRES INFORMATIENS ET BANCAIRES DE HAUT NIVEAU DE NATIONALITE CONGOLAISE POUR LE LANCEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DE LA BANQUE SINO-CONGOLAISE EN CREATION

1- La République du Congo, les actionnaires publics et privés congolais et la Banque Agricole de Chine (6ème banque du monde) ont signé le 12 juin 2014 à Beijing (République Populaire de Chine) un Protocole d'Accord relatif à la création d'une banque universelle installée au Congo et dont le siège sera à Brazzaville.

2- Cette banque sera dotée d'un capital consistant et aura une vocation nationale puis régionale.

3- Pour mettre en œuvre le Protocole d'Accord susmentionné, une « Task Force » mixte sino-congolaise est en cours de constitution. Elle aura pour mission de mener des actions devant aboutir à la création effective de cette banque.

4- Le Projet PCIF, sis au 96 bis Avenue Charles de Gaulle, 1er étage de l'Immeuble Ebatha, Plateau centre-ville, Brazzaville, est chargé du recrutement des cadres congolais de qualité qui feront partie de cette équipe mixte. Selon leur performance, ils seront reversés dans les effectifs de la future banque.

5- Dans un premier temps, le recrutement concerne les compétences suivantes :

- Un ingénieur informaticien spécialisé dans le développement de logiciels. Ce dernier doit détenir au moins un Master en informatique (Bac+5), connaître l'environnement IBM CICS, pratiquer le langage C et maîtriser la technologie Microsoft .net. Il doit avoir une expérience de cinq (5) ans au minimum dans le développement des applications informatiques, de préférence dans le domaine ban-

caire. Une maîtrise du logiciel Sopra Banking Amplitude, des opérations bancaires et de l'anglais est un plus. Ce cadre sera appelé à travailler dans un centre informatique à Guangzhou en Chine avant le déploiement de la solution au Congo.

- Un ingénieur informaticien spécialisé dans la base de données. Il doit être titulaire au moins d'un Master en informatique et avoir une expérience de cinq (5) ans dans la conception et la gestion des bases de données. Le candidat doit maîtriser les bases de données Sybase et Oracle. Une certification dans ces deux technologies est nécessaire. Une connaissance du logiciel Sopra Banking Amplitude, des opérations bancaires et de l'anglais est un plus. Ce cadre sera appelé à travailler dans un centre informatique à Guangzhou en Chine avant le déploiement de la solution au Congo.

- Un cadre comptable de haut niveau spécialisé dans la comptabilité bancaire. Les diplômes requis sont : expertise comptable, MSTCF, DESCF, DSCG, ou équivalents. Une maîtrise du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) de la COBAC et des dispositions comptables de l'OHADA est indispensable. Une connaissance de l'informatique et de l'anglais est un plus. Il sera appelé à seconder le Directeur Financier et Comptable. Ce cadre sera responsable du volet comptable de l'application informatique qui sera développé à Guangzhou en Chine avant son déploiement au Congo.

- Un cadre commercial de haut niveau maîtrisant à la fois le corporate banking et le retail banking. Il doit détenir un Master en banque et

surtout avoir une expérience commerciale d'au moins cinq (5) ans. Il sera chargé de la mise en œuvre de la stratégie commerciale de la banque et est appelé à diriger l'une des deux directions commerciales. La connaissance de l'informatique et de l'anglais est vivement souhaitée. Il participera également aux travaux de développement de l'application informatique à Guangzhou en Chine.

6- Les candidats sont invités à faire acte de candidature en envoyant au Projet PCIF uniquement par mail (uotsoan@yahoo.fr) avant le 15 août 2014, un dossier sous format PDF comprenant :

- Un curriculum vitae (CV), daté et signé : présentation du candidat, sa formation scolaire et universitaire et surtout son expérience professionnelle.
- Une lettre de motivation d'une page au plus.

7- Les candidats retenus pour les entretiens seront informés par mail et par téléphone les 16 et 17 août 2014.

8- Les candidats éligibles retenus résidant au Congo seront reçus en entretien de recrutement les 19 et 20 août 2014, de 10 H à 19 H au siège du Projet PCIF à l'adresse susmentionnée. Quant aux candidats résidant à l'étranger, notamment en France, ils seront reçus au Hilton Roissy Charles de Gaulle, le 21 août 2014 de 12 H à 18 H (Contacts : +33 6 12 01 74 73 ou 06 42 11 83 85).

9- Pour tout renseignement supplémentaire, appeler aux numéros suivants : (+242) 06 675 10 48 ou (+242) 06 676 13 46./-

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL FÉMININ

AC Léopards dames jouera la finale à Sibiti

Vainqueur lors de la demi-finale aller face à Fleur du Ciel, son unique challenger de Pointe-Noire, 6 buts à 0, l'AC Léopards a confirmé sa qualification en s'imposant face cette même équipe, 5 buts à 0 en match retour joué, le 5 août au Complexe sportif de la ville Océane

chez les messieurs, chez les dames la finale opposera les deux concurrents des deux dernières éditions notamment, le Football club féminin (FCF) la Source de Brazzaville et AC Léopards de Dolisie. Le match se jouera le 14 août à Sibiti en marge de la célébration du 54e anniversaire de l'indépendance du Congo. Si à Pointe-Noire, Léopards a éliminé Fleur du Ciel, 5 buts à 0, la Source a de

Alphonse Massamba Débat à Brazzaville sur le score de 2 buts à 0. En match aller les deux équipes avaient fait match nul d'un but partout. Les buts de Léopards ont été respectivement inscrits par Carine Bissila Pembé et Isa Diakiessé à la première période et en deuxième période, le doublé de Paulmiche Bahouna et un autogol de l'une des défenseuses de Fleur du Ciel. L'AC Léopards vainqueur deux fois de suite de la Coupe du Congo de football féminin respectivement en 2012 à Kinkala et en 2013 à Djambala, AC Léopards entend remporter le troisième titre et conserver définitivement le trophée. « *Nous sommes très contents de notre qualification en finale et nous souhaitons comme lors des dernières éditions remporter pour la troisième la coupe du Congo pour conserver définitivement le trophée. La mission est certes difficile mais impossible* », a indiqué l'entraîneur principal de l'AC Léopards, Serge Mampouya. Rappelant que chez les messieurs l'AC Léopards a été éliminé par Diables-noirs après le match d'un but partout le 5 août à Dolisie. En aller, les Noirs et jaunes l'avaient emporté à Brazzaville 1-0. Le concurrent des diabolins sera connu à l'issue de la demi-finale Etoile du Congo/Cara.



Les Léopards dames

Alors que l'affiche de la finale de la coupe du Congo a changé cette année

son côté pris le dessus de Patronage Sainte-Anne le même jour au stade

Charlem Léa Legnoki

MUSIQUE

Jackson Babingui annonce trois concerts ce week-end à Pointe-Noire

Les Ponténégrins, habitants de Pointe-Noire, auront le choix entre les trois sites que cet artiste musicien congolais a retenus pour ses spectacles : le 8 juillet à la Sanza, le 9 juillet à Basango et le 10 juillet à l'espace culturel Jean Baptiste Tati Loutard.

Jackson Babingui, qui réside depuis une vingtaine d'années en France, va se produire dans la ville sur invitation du groupe ED Events. L'idée est de faire découvrir l'artiste au public mélomane de Pointe-Noire la musique pratiquée par Jackson : l'afro jazz et un gospel teinté de musiques traditionnelles du pays. Très attaché à ses racines congolaises, Jackson Babingui chante l'amour fraternel, la vie, la joie et autres en langues lari et lingala. Auteur compositeur, chanteur et multi-instrumentiste (guitare, trompette...), il a roulé sa bosse dans plusieurs groupes avant d'entamer une carrière solo. Jackson Babingui a notamment joué dans des chorales de Brazzaville, dans des groupes comme les Anges, des groupes de gospel en France dont Les Palatas. L'artiste a aussi travaillé avec des grands comme Biks Bikouta et Myriam Makeba qu'il a accompagnée lors de son concert à Brazzaville. C'est en 2007 qu'il livre son premier concert afro jazz à l'Opus café à Paris. Il sort son premier album intitulé Wua en 2009, puis un single de deux titres consacré à la célébration des 50 ans d'indépendance du Congo, avant de mettre son deu-



xième album intitulé Bizaléli sur le marché du disque en 2012. Jackson Babingui s'est déjà produit à Brazzaville en 2009, mais c'est pour la première fois qu'il livre un concert à Pointe-Noire.

L'artiste, qui promet des bons moments aux Ponténégrins, a opté pour une musique berçante, éducative et respectueuse des mœurs comme celle qui a marqué son enfance. « *Je mets un soin particulier dans mes textes* », a-t-il confié, *souhaitant que l'on fasse plus découvrir, rendre visible la musique éducative, la musique de recherche qui montre la diversité de la musique congolaise. « Notre pays gagnerait à connaître et surtout à faire connaître cette musique respectueuse et éducative même quand elle fait danser. C'est dans cette direction que je m'inscris* », a-t-il dit, souriant et heureux de se retrouver dans la ville océane.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

LOANGO/KOUILOU

Quand le sport réunit les cadres

Le directeur départemental des sports et de l'éducation physique du Kouilou, Adolphe Milandou, a organisé le 3 août à Loango, une marche sportive qui a connu la participation de tous les directeurs départementaux et autres cadres et agents du département Kouilou. Cette marche de près de 5 kilomètres s'inscrivait dans le cadre de la célébration en différé de la journée nationale du sport

La journée nationale des sports est célébrée tous les derniers dimanche du mois de juillet au Congo. Au Kouilou, suite au calendrier chargé de l'autorité hiérarchique, la journée a été décalée d'une semaine. Cette marche sportive est partie du Centre de la fibre optique de Loango au péage de Lemba dans une ambiance bon enfant. Les habitués de la discipline ont parcouru toute la distance sans peine, sous l'ombre des arbres, dopés aussi qu'ils étaient par les doux chants d'oiseaux qui règnent dans la zone. Pourtant, ni ceci, ni cela n'a pas empêché les non habitués à abandonner l'épreuve après 2 kilomètres.

Le conseiller politique du préfet du Kouilou, Joseph Ona-Sondjo, a eu ces mots : « *Nous sommes venus pour marquer le début d'une action annuelle dans notre département. Cette marche a été*

bien parce que tous les directeurs départementaux du Kouilou y ont répondu à l'appel. La marche est devenue le sport le plus régulier au Congo. Tout le monde doit la pratiquer pour se maintenir en bonne santé », a-t-il dit, ajoutant qu'on ne doit pas seulement attendre cette journée pour marcher.

Adolphe Milandou a eu ce commentaire et cet appel : « *Au départ les gens pensaient que c'était une petite distance mais à la fin ils ont constaté que le corps ne répondait plus. Je demande aux collègues qui restent toutes les journées dans les bureaux de faire la marche parce que c'est la première discipline d'un être humain, à la naissance les premiers pas de l'enfant c'est la marche* ». Hortense Paka Nombo, cadre à la direction des collectivités locales s'est réjouie : « *Je suis très contente après cette marche, cela fait un bon bout de temps que j'ai abandonné le sport. C'est un avantage pour nous les personnes âgées car ça nous détend. Le sport a été pour moi une passion depuis ma jeunesse, j'ai défendu les couleurs de mon pays à travers le basket-ball dans l'équipe de Diable-noirs* », s'est-elle souvenue avant de demander à toutes les mamans de se rendre disponibles pendant ce genre d'événement sportif organisé par l'administration.

Charlem Léa Legnoki



COMMUNIQUE DE PRESSE

DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE EN REPUBLIQUE DU CONGO

Publication d'un rapport financé par l'UE sur l'évaluation de la performance de gestion des Finances Publiques en République du Congo.

Brazzaville, 08/08/2014 – Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance des Finances Publiques en République du Congo, l'Union européenne annonce la publication du rapport d'évaluation du système de gestion des finances, réalisé en partenariat avec les services du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'intégration.

Etabli selon la méthode PEFA: Public Expenditure and Financial Accountability (Dépenses Publiques et Redevabilité Financière) le rapport fait état de la performance générale de la gestion des Finances Publiques, qui a été évaluée à travers deux missions réalisées en Novembre 2013 et en Février 2014.

Cette analyse des informations et données récoltées auprès du ministère des Finances et des partenaires techniques et financiers du Pays, informe notamment sur la crédibilité du Budget, sa couverture et sa transparence; tout en abordant la budgétisation basée sur les politiques publiques, et le contrôle de l'exécution du Budget. Ce rapport fixe également des recommandations afin d'améliorer la transparence et la bonne gouvernance financière.

Déjà évalué en 2006, le système de gestion des Finances Publiques a principalement progressé dans les domaines de la qualité de la préparation du budget, dans l'organisation de la passation et des contrôles des marchés, et dans le renforcement des capacités de contrôle interne. Des efforts sont encore à fournir dans les domaines de l'organisation et du suivi de l'exécution du budget et de la tenue des comptabilités administratives.

La publication de ce rapport s'inscrit dans la logique de la progression de la gouvernance financière, économique et commerciale, déjà initiée par l'UE à travers ses deux programmes de soutien aux Finances publiques congolaises que sont le Projet de renforcement des finances publiques, et le Projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales.

Contact

Maité COHEN, Chargée de Communication
Délégation de l'Union Européenne en République du Congo

Tel: (+242) 06 504 09 54/ maite.cohen@eeas.europa.eu



Délégation de l'Union Européenne en
République du Congo

Tel: +242 05 500 24 00
Fax: +242 06 669 99 29

Web: <http://eeas.europa.eu/delegations/congo>

MOTS FLÉCHÉS N°038

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°038

INTERRUPTEURS	CELA MARQUE L'INTENTION (...DE) IVRE	RÉGULIÈREMENT PRÉSENTE	C'EST COMME ÇA	ÉMANATION DE L'ONU	PETIT BOLIDE	SIÈGES DE MAGISTRATS ROMAINS
AVEU DE PÉNITENT		PENTUE	APPEL À L'AIDE		L'ACTINIUM	
RÉCOLTE				COMME UN TISSU NON BLANCHI		
DONNES UNE LIGNE SVELTE				GREFFES	MESURE D'ANGLE	
					PARVIENT À SON BUT	
CÉLÈBRE LIEU DE FOUILLES		DEVANT LIBITUM	FILS DU SOLEIL			ATMOSPHÈRES DIVINES
HORS TAXES		POINTE POUR PARFUMER	AU PÉROU			
	FLEUR BLANCHE		MEUGLER	AU BAS DE LA COLONNE		
	DÉFAIT LE NCEUD			PARTIE DE CHARRUE		
GRASSE					ASSASSINE	
SINGE AMÉRICAIN					FEMME DE TÉHÉRAN	
			GORGES			
			CÉRÉMONIE			
ARTICLE ÉTRANGER		CÉLÈBRE VIKING		OUVERTURE MARITIME		DE MÊME VALEUR
SE SAUVER		PETITES DÉPRESIONS		SAINT DE LÉON		
			DÉSINENCE VERBALE	ESTOMAC		
			DÉMENT	COMPOSITION DU CHEF		
BRAMANT				DESSUS DE LIT		GRANDE PIÈCE
ILS SONT ASSOCIÉS AUX COU-TUMES				CHEFS RELIGIEUX		
	DÉPASSÉ				PRÉCISION POUR L'ENTREPRISE	
	DÉLAVÉE				DISCRETION	
COURAGE	ELLE VA JACASSANT		PRONONCÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE	TABLE DE CAMELOT		
	VIEUX PARTI GAULLISTE		CHANGEA	VACHE QUI FUT FEMME		
			LÈVE-TÔT			ENTRE LA LICENCE ET LES SCIENCES
RÉUNION PLÉNIÈRE				FRÈRE DU PÈRE		
ADVERBE D'INTENSITÉ						
			RÉSINE FÉTIDE		DE BELLES SAISONS	

>FACILE

1				7		3	
	3		2	6	4	1	8
6	8	7	1			2	4
3	7	8			9	4	1
			7	5			
5	6	3				7	2
8		4			2	3	1
	1	9	5	3	6		4
	6		4				9

>MOYEN

		4	9			1	
5			1			6	
8	2			4	3		5
4	3				2		6
		6				2	
	5	3					4
	6		9	5			2
		5			6		1
4			1		5		

>DIFFICILE

2			3		8			
1			4			2		
	4		1				8	5
		8		3	1	6		
	2						9	
		5	8	2		3		
8	6				3		5	
		7			4			6
			7		6			4

MOTS CROISÉS N°038

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTEMENT 1. A bien fait entendre son engagement. - 2. Pour une firme. Un simple soupçon. Cours des Alpes. - 3. Qui arrivent d'un coup. Certains finissent par se perdre. - 4. Devant des formats. Pièce de fleur. - 5. Société de droits d'auteurs pour la musique. Sur la Tille. - 6. Crochet bien utile pour avoir chaussure à son pied. - 7. Ferment. Canaux d'eau de mer. - 8. Étoile récente. Adresse. - 9. Plante herbacée. Article contracté. - 10. Point saillant.

>VERTICALEMENT A. Fonction demandée au bras droit. - B. Moment de récolte dans les marais. - C. Avoir un incident de parcours. - D. Bien relevée. On peut espérer la sauver en étant le meilleur. - E. Se retrouve de nouveau à terre. Cela cache bien quelqu'un. - F. Changer de timbre. Créant un vide. - G. Délester avec malice. - H. Mécontente la nounou. Eau du Midi. - I. Gérant populaire. Il a son jour et en a plus d'un. - J. Anneaux de mousse. S'il est périlleux, il est acrobatique.

MOTS À MOTS N°038

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- NOUER + VEAU = R _ _ _ _ _ U
- HAINE + SORT = H _ _ _ _ _
- FONDS + AGIR = _ _ _ _ + _ _ _ _ D

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°037

D	O	A	O	M	P
H	E	R	I	S	S
C	O	N	S	T	R
G	O	U	T	E	E
N	E	E	R	A	I
U	N	R	C	O	N
E	S	O	I	G	N
A	C	C	O	R	D
T	O	U	T	E	P
F	E	U	E	S	S
T	A	G	E	R	N
A	P	U	R	E	R
E	R	G	S	N	O
T	R	I	O	S	C
M	U	R	B	I	S

MOTS CROISÉS N°037

E	C	A	R	T	E	M	E	N	T
T	O	R	E	A	D	O	R	E	
I	R	E	S	I	L	E	O	N	
N	E	T	A	T	E	N	D		
C	E	L	E	R	S	T	A	R	
E	N	A	D	A	A	G	E		
L	B	O	U	T	O	I	R	S	
L	A	O	S	L	I	R	E	S	
E	R	E	M	A	N	A	E		
S	A	C	R	I	S	T	I	E	S

MOTS À MOTS N°037

1/ PÉTROLIER - 2/ FLATTERIE - 3/ ASSOMBRIR.

SUDOKU N°037

9	1	5	8	7	2	4	6	3
4	8	2	6	3	1	9	5	7
7	3	6	5	9	4	8	1	2
3	9	4	2	6	7	1	8	5
2	5	7	1	8	9	6	3	4
8	6	1	4	5	3	7	2	9
6	4	9	3	1	5	2	7	8
1	7	3	9	2	8	5	4	6
5	2	8	7	4	6	3	9	1

6	7	9	3	5	2	8	4	1
8	4	2	9	6	1	7	3	5
1	5	3	8	4	7	6	9	2
5	9	8	4	7	6	2	1	3
4	6	7	1	2	3	5	8	9
3	2	1	5	8	9	4	7	6
2	3	6	7	9	8	1	5	4
7	1	4	6	3	5	9	2	8
9	8	5	2	1	4	3	6	7

7	1	2	6	3	9	4	8	5
3	6	5	4	1	8	2	7	9
4	9	8	2	5	7	1	3	6
6	8	1	5	7	4	3	9	2
5	2	3	8	9	1	6	4	7
9	4	7	3	6	2	8	5	1
8	3	9	1	2	5	7	6	4
1	5	4	7	8	6	9	2	3
2	7	6	9	4	3	5	1	8

FÉCOFOOT

La commission électorale dévoile ses attributions

La structure a tenu une conférence de presse, le 7 août à Brazzaville, pour éclairer la lanterne du public sportif national sur les missions qui lui sont assignées.

Pour des raisons de transparence, la commission électorale de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a tenu à expliquer, au grand public, son rôle sur le processus électoral de la fédération nationale de la discipline. Encore que l'assemblée générale élective de la Fécofoot, prévue le 4 octobre à Owando dans le département de la Cuvette, avance à pas de géant. « (...) Il est question pour nous de faire en sorte que tout se passe dans la transparence, le calme et le fair-play », a souligné le président de ladite commission, Abel Nzala. Une manière de dire que la tricherie ne sera pas au rendez-vous d'Owando. Aucune place ne lui est réservée.

La commission électorale se chargera donc de l'organisation de l'élection, allant du lancement de l'appel à candidature jusqu'à la proclamation officielle des résultats, en toute impartialité, en passant par le scrutin, le dépouillement... Ainsi, la commission contrôlera, entre autres, l'identité des votants sous la supervision d'un huissier de justice en vue de la constitution du corps électoral, le maillon clé de l'élection. Le sort de chacun des candidats dépendra de son choix. Après quoi, le corps électoral devrait être convoqué par le comité exécutif de la Fécofoot deux mois avant la tenue de l'assemblée générale élective. Une mesure prévue par les statuts (article 292) et le code électoral (article 10) de la structure en charge du football. Le secrétaire général de la Fécofoot établira, par ailleurs, la liste des délégués votants, conformément à l'article 23 des statuts de la fédération. Cette liste doit être adressée à la commission électorale sans délai pour l'accomplissement de sa mission.

Seulement, la commission électorale ne peut prendre une décision relative à l'élection que si le quorum est constitué par la majorité de 50% des voix de ses membres, valablement exprimées. En cas d'égalité des voix, le président de la commission a une voix prépondérante. Les décisions de cette commission ne sont pas immuables. Elles peuvent faire l'objet d'un recours devant la commission de recours de la Fécofoot. Les conditions sont donc réunies pour permettre aux candidats contestataires, de telle ou telle décision de demander réparation. Dans la série de questions-réponses avec la presse, le président de cette commission, Abel Nzala, a indiqué que la structure qu'il dirige travaillera en toute impartialité. Pas d'injonction, pas d'ingérence. Les mesures juridiques de l'indépendance totale de la commission sont prévues par les statuts et le code électoral. « Ces textes fondamentaux ne devraient souffrir d'aucune violation. (...) la loi sera appliquée comme il se doit », a-t-il expliqué pour rassurer le public et avertir les candidats. En matière d'élection, en effet, il n'y a pas de copinage. L'un des membres de la commission, Didier Potard Mohoussa, a abondé dans le même sens. « Les textes sont mis en place pour réguler le processus électoral. Tout est fait pour que la transparence soit au rendez-vous », a-t-il expliqué.

En rappel, seuls les citoyens congolais dont l'âge varie entre 25 et 70 ans ne peuvent être candidat aux élections. Ce critère ne suffit pas puisqu'il faut par ailleurs être féru, avoir une expérience dans la gestion des structures de football (Ligue, fédération, club) pour prétendre se porter candidat. Prétendants qui ne remplissent pas un seul critère devraient normalement enterrer leur rêve de figurer parmi les candidats.

Rominique Nerplat Makaya

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

L'Étoile du Congo refuse de jouer contre Cara ce 8 août

Les déclarations se multiplient chez les Stelliens pour non seulement faire entendre leur voix et montrer au grand jour les insuffisances de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) à appliquer son propre règlement dans le litige en cours entre Étoile du Congo et Cara.



Les dirigeants de l'Étoile du Congo

La position de l'Étoile du Congo a été une fois de plus confirmée ce 7 août au cours d'une assemblée générale extraordinaire présidée par Dominique Dinga, l'un des anciens présidents généraux du club. À ce titre, il est considéré comme sage et président à vie.

Ne pas confondre le championnat et la Coupe du Congo

L'Étoile du Congo ne se présentera pas le 8 août au stade Alphonse-Massamba-Débat pour y livrer le match retour des demi-finales de la Coupe du Congo contre le Cara. Les dirigeants estiment que leur club est d'office qualifié pour la finale qui se jouera le 14 août à Sibiti. Ils demandent que les dirigeants de la Fécofoot reviennent à la raison afin d'appliquer le règlement de la coupe du Congo dans ses articles 58 et 62 qui ne sont pas à mélanger avec ceux du championnat national. Pour les Stelliens, il n'y a pas de chevauchement

entre la Coupe du Congo et le championnat national.

« Nous ne jouerons pas car nous sommes qualifiés d'office par le règlement et nous allons à Sibiti. Je crois que les gens vont revenir à la raison et les autorités du pays vont intervenir », a lâché Dominique Dinga, le président à vie de l'Étoile du Congo. Le club promet de saisir toutes les autorités impliquées dans les festivités marquant le 54e anniversaire de l'indépendance pour montrer à quel point il est victime d'une injustice. « Le procès-verbal de cette assemblée générale sera adressé au ministre des Sports, à la Fédération, aux responsables de la sécurité de ce pays. »

Que dit l'article 27 du règlement ?

Christian Longanget, président de la section football de l'Étoile du Congo : « pour chaque match joué, il sera attribué trois points pour un match gagné, un point pour un match nul et zéro

point pour un match perdu. Trois points et trois buts pour un match gagné par forfait, trois points et zéro but pour un match gagné par pénalité. Toute fois les buts marqués par l'équipe vainqueur à la fin ou l'arrêt du match sont conservés ». Pour l'Étoile du Congo, la place d'une telle disposition est au championnat national pas à la Coupe du Congo car ce sont deux compétitions différentes. « La fédération doit appliquer les articles 58 et 62 de la coupe du Congo qui dit que lorsqu'il y a fraude avérée, l'équipe est disqualifiée. Cara a été pris la main dans le sac. Donc partout les moyens l'Étoile du Congo se trouve qualifiée », a-t-il dit avant de préciser que dans l'histoire du football congolais, c'est pour la première fois que l'homologation d'un match intervient 14 jours après. Pour lui la fédération fait tout de son mieux pour que Cara joue la finale à Sibiti.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Les Bantous de la capitale

Les Bantous de la capitale, emblématique orchestre congolais et patrimoine musical mondial, préparent, fêteront, au cours de ce mois d'août, leur 55ème anniversaire, sous les auspices de Brazzaville, ville de musique du réseau des villes créatives Unesco. Ils sont nés le 15 août 1959, un an exactement avant l'indépendance de la République du Congo, dont nous célébrons cette année, le 54^e anniversaire, à Sibiti.

À l'occasion, de ces 55 ans, un ouvrage édité par les Editions Atelier Beaudley et intitulé, Les 8 pauvres Bantous, sera présenté au public, dans quelques jours. Son but est d'apporter un éclairage précis sur la création de cet orchestre, pour établir leur histoire. Le professeur des universités, Grégoire Lefouoba, tout fraîchement promu, écrivait dans son récent ouvrage, le Curriculum vitae du Congo rive droite : « Le risque d'oublier certains aspects ou domaines de la vie du Congo est grand », à cause, dirons-nous, d'une histoire malmenée, détournée, tronquée et falsifiée ; une histoire cuisinée à la sauce de la déformation et de la manipulation. Que d'énigmes non résolus jonchent son parcours !

Les 8 pauvres B+antous, titre inspiré par

une chanson de Saturnin Pandi, éclaire l'évolution des Bantous, dans une volonté de conformité et de vérité historique. Pandi, Delalune, Essous, cofondateurs de l'orchestre Bantous n'ont que parcimonieusement livré leur part de vérité. Désormais, ne restent que deux cofondateurs, Edo Ganga et Célestin Kouka, sans lesquels, cet orchestre n'aurait pas vu le jour à Brazzaville. Et pour cause !

Contrairement à ce qui a été écrit, ici ou là, ce n'est pas l'imminence de l'indépendance qui a conduit les musiciens brazzavillois exerçant à Léopoldville à rentrer chez eux pour monter un orchestre. Ce sont plutôt les contingences existentielles à Léopoldville qui ont décidé Edo Ganga et Célestin Kouka à retraverser le fleuve pour s'installer à Brazzaville, en deux temps. Dans un premier temps, ils sont arrêtés, peu après les événements de janvier 1959 qui agitent Léopoldville, alors qu'ils allaient toucher leurs salaires chez Papadimitriou, leur employeur, dont les bureaux se trouvaient au commissariat, proche de ses bureaux, Papadimitriou ne fait rien pour obtenir leur libération. Transférés et écroués dans un camp militaire pendant quelques

jours, ils sont libérés, suite à une intervention de l'abbé Fulbert Youlou, maire de la ville de Brazzaville. Ils sont renvoyés à Brazzaville.

Pendant qu'Edo et Celio échafaudent mille et un plans, Franco et Vicky Longomba, dépêchés par Papadimitriou qui se repent dans une lettre accompagnée d'une forte somme d'argent, réussissent à les convaincre de regagner Léopoldville. Ce qu'ils font, à leurs corps défendant. De l'autre côté du fleuve, ils constatent que l'ambiance est devenue délétère et leurs rapports avec leurs collègues kinois, ambigus. Une rencontre fortuite avec Essous et Nino aboutit à une réunion à l'hôtel Régina, sur le boulevard Roi Baudouin (actuel 30 juin). Au cours de cette réunion, à laquelle participe Papadimitriou, le projet de la création à Léo (petit nom de la capitale du Congo-Belge), par les Brazzavillois. C'est Moustache Bakana, un proche des musiciens, qui suggère le nom Bantous. Les répétitions débutent à Kinsuka, une banlieue de Léopoldville. Edo Ganga, Célestin Kouka, Delalune Loubelo (sociétaires de l'Ok Jazz), Essous, Pandi, Nino Malapet (transfuges du Rock'a Mambo), appuyés par Brazzos, autre musicien de l'Ok Jazz, s'y rendent

en cachette. Mais le secret est livré par Mantomena, le chauffeur de taxi qui les y conduisait. Furieux, les supporters de l'Ok Jazz agressent Edo et Celio qui repartent à Brazzaville, décidés à ne plus remettre les pieds à Léopoldville. Ils sont rejoints, après des tractations, par Pandi, Delalune puis Essous. C'est le deuxième temps de leur retour au bercail.

Emile Faignond met à leur disposition deux villas, la première, située au rond-point de Mougali, pour les répétitions, et, la seconde, sise à la rue Kinkala, près de l'actuelle maison commune de Mougali, pour leur hébergement. Après deux mois de répétition, les Bantous, composés de Pandi, Delalune, Edo Ganga, Essous, Célestin Kouka, Dicky Baroza, Dignos et leur manager Moustache Bakana, font leur sortie le 15 août 1959 chez Faignond. Ils deviennent, en 1962, Bantous de la capitale, à la faveur de la chanson éponyme de Célestin Kouka.

Avant l'heure, bon anniversaire aux Bantous de la capitale, monument de la musique africaine. C'est peut-être l'occasion de décorer, à titre individuel, les deux rescapés de l'équipe initiale, Edo Ganga, 81 ans et Célestin Kouka qui fêtera l'année prochaine ses 80 ans.

Mfumu